VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 JANVIER 1940 — NUMERO 36



Abonnement ... Canada ... $2.00 / Etats-Unis ... $2.50 / Europe ... $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Publiée par CANADIAN PUBLISHERS, Ltd. 619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba

Ouverture de la campagne pour les Huttes militaires samedi prochain

S. E. Mgr Sinnott donne son appui entier à l'entreprise

Dans une lettre circulaire à son clergé, il lui demande d'encourager cette oeuvre essentiellement catholique. —Hautes approbations ecclésiastiques.

Nos lecteurs sont déjà familiers avec l'organisation des Huttes de l'Armée canadienne lancée par les Chevaliers de Colomb au cours de la dernière guerre. L'opportunité de cette oeuvre, à l'heure actuelle, ne peut être mise en doute quand on se rappelle tout le bien qu'elle a fait pendant les dernières années de la dernière guerre et pendant la période de démobilisation. Nous sommes heureux de reproduire ici la lettre circulaire adressée par S. E. Mgr l'Archevêque de Winnipeg aux membres de son clergé pour leur demander d'encourager l'entreprise:

Cher Monsieur le Curé,



Samedi prochain, 13 janvier, les Chevaliers de Colomb lanceront leur appel public pour prélever des fonds destinés à la construction des Huttes de l'Armée à l'usage de nos troupes canadiennes en service actif.

Un grand nombre se souviendront des Huttes de l'Armée des Chevaliers de Colomb de la dernière guerre et de quel bienfait elles ont été pour nos soldats qui, autrement, auraient été privés de ces centres qui leur ont fourni les facilités pour les services catholiques, de même que de nombreuses nécessités matérielles pour le soldat en campagne.

Le succès de cette oeuvre durant la dernière guerre, aussi bien que la chaude appréciation et les éloges qu'elle a suscités dans tous les rangs et dans toutes les classes de l'armée, engage les Chevaliers de Colomb à entreprendre une oeuvre similaire qui comprendra, non seulement l'érection de Huttes de l'Armée, mais aussi l'oeuvre du bien-être général de nos soldats et toute l'assistance nécessaire aux services de nos aumôniers au pays et à l'extérieur.

Cher Monsieur le Curé, je sais que vous êtes assiégé d'appels en ce moment, mais j'estime que le devoir patriotique nous ordonne d'accorder tout l'appui et tout l'encouragement possibles à l'oeuvre des Chevaliers de Colomb en faveur de nos soldats durant cette guerre. C'est une entreprise essentiellement catholique et qui doit compter sur nous pour son succès. Elle s'est distinguée parmi celles de toutes les autres organisations durant la dernière guerre et s'est acquis un grand nom. Ce qu'elle a déjà fait, avec votre aide, elle peut le répéter avec le même succès aujourd'hui. Je vous invite donc chaleureusement à exposer les buts de cette oeuvre à vos fidèles, le samedi qui suivra la réception de cette lettre, et à les exhorter à encourager la campagne de souscriptions qui aura lieu à travers tout le pays du 13 au 20 janvier inclusivement. Le feuillet ci-inclus vous expliquera les buts et les intentions du mouvement.

Les curés du Grand Winnipeg annonceront du haut de la chaire qu'un concert sera donné au Civic Auditorium les mercredi et jeudi 17 et 18 janvier. Pendant toute la semaine de la campagne de souscriptions, des orateurs en vue parleront en sa faveur à la radio.

Dieu bénisse vos efforts dans cette oeuvre et dans toutes les autres!

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

✠ ALFRED-ARTHUR
Archevêque de Winnipeg.

x x x

L'oeuvre des Huttes Catholiques de l'Armée canadienne, à laquelle les Chevaliers de Colomb du Canada se dévouent sans compter depuis plusieurs semaines, a reçu l'approbation la plus entière des autorités ecclésiastiques du pays. S. E. Mgr le Délégué Apostolique a bien voulu la recommander dans une lettre où il souligne justement le trait caractéristique de l'entreprise: une admirable union entre le vrai patriotisme et la foi chrétienne. Les autres évêques du pays se sont également empressés de donner leur appui moral et financier à l'oeuvre.

Plusieurs personnalités distinguées de la province ont bien voulu couvrir l'oeuvre du prestige de leurs noms. Les huit présidents honoraires des Huttes de l'Armée canadienne des Chevaliers de Colomb sont: Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province du Manitoba, William J. Tupper, K.C., S. E. Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, S. E. Mgr E. Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, S. E. Mgr B. V. Ladyka, O.S.B.M., évêque des Ukrainiens catholiques, le maire John Queen de Winnipeg, le maire George MacLean de Saint-Boniface, le juge en chef Prendergast et le juge McPherson.

Les patrons de l'organisation sont:

E. Anderson, A.-L. Beaubien, Brigadier R. W. Browne, H. H. Cottingham, W. R. Devenish, le juge A. K. Dysart, Donatien Frémont, hon. Stuart S. Garson, Dr J. P. Howden, Louis Kennedy, le major J. K. MacIsaac, aumônier militaire catholique, l'hon. Sauveur Marcoux, Dr P. H. McNulty, W. McCurdy, E. Paul Moore, Mgr T. W. Morton, W. M. Neal, M. le juge L.-P. Roy, F. W. Russell, Lady Shea, Sidney Smith, président de l'Université du Manitoba.

Hore-Belisha n'est plus ministre de la guerre

Celui à qui l'Angleterre devait son armée actuelle est mis de côté par Chamberlain. — Les traditionalistes désapprouvaient ses réformes radicales et les grands chefs militaires étaient contre lui. — Le peuple britannique manifeste son mécontentement. — Remarquable carrière d'un homme d'action.

LONDRES. — Le vieux traditionnalisme britannique a remporté une victoire retentissante, vendredi soir, lorsqu'on a appris que Leslie Hore-Belisha, ministre de la guerre et père de l'armée anglaise actuelle, a perdu sa position.

La raison immédiate de cette démission forcée semble avoir été une mésentente entre Hore-Belisha et les grands chefs militaires, y compris le général Gort, commandant du corps expéditionnaire, qui fut nommé par Hore-Belisha lui-même en décembre 1937. Les officiers de l'armée régulière ont toujours regardé l'ex-ministre de la guerre comme un parvenu.

Son successeur

Leslie Hore-Belisha est remplacé par Oliver Stanley, président de la chambre de commerce, fils de lord Derby.

D'autres changements ont été faits dans le cabinet:

Lord Macmillan, très critiqué comme ministre de l'Information, est remplacé par sir John Reith, président des "Imperial Airways" et ancien directeur de la radio officielle.

Sir Andrew Rae Duncan, industriel en vue, devient président de la chambre de commerce.

Hore-Belisha a nettement refusé ce dernier poste, que M. Chamberlain lui demandait d'échanger avec Oliver Stanley.

Israélite

Sir Hore-Belisha est d'origine juive. Il y était [illegible] comme délégué du gouvernement à l'inauguration d'une école catholique de jeunes filles à Portsmouth, en [illegible] en les termes les plus magnifiques.

Sir Leslie Hore-Belisha est né à Maltras en 1893. Il a fait d'excellentes études au collège de Clifton, à Paris, à Heidelberg. Pendant la dernière guerre, il s'est engagé, a été nommé major et est maintenant colonel honoraire en signe de haute valeur. En 1919, on le trouve président de l'Oxford Union Society, preuve de sa popularité parmi les étudiants et de ses dons d'orateur. Dès qu'il eut conquis ses grades universitaires, il s'inscrit au Barreau et, à 25 ans, il se lance dans la bataille politique.

Député à 25 ans

Au sortir d'Oxford, le jeune homme débute par un coup d'audace qui lui réussit à merveille. Il se présente comme libéral en 1923 à Devonport. Il bat son concurrent conservateur et depuis lors il conserve ce siège, jadis fief réactionnaire. Mais, conseillé par les événements et son sens politique, il évolue de plus en plus vers la droite.

Sir Hore devient ministre à 33 ans. Il franchit la première enceinte ministérielle en 1931 comme secrétaire parlementaire au commerce, le Board of Trade. En 1932, il passe aux Finances. En 1934, il est promu ministre des Transports, pénètre dans le sanctuaire du cabinet.

Ministre de la guerre

Quand, il y a deux ans, Neville Chamberlain chercha un sergent recruteur de génie pour recruter ces volontaires récalcitrants, sans hésitation il choisit Hore-Belisha et le nomme ministre de la Guerre. Il n'a que 39 ans!

Le nouveau ministre a tout tenté pour maintenir ce régime du volontariat si cher aux Anglais; mais il a fallu en venir à la conscription et c'est à lui que revient le mérite d'avoir fait adopter cette mesure par les Chambres.

Il a fait sortir du sol une armée nouvelle, différente par sa conception, ses effectifs et son outillage.

Une armée nouvelle

En trois ans, le ministère de la Guerre, d'après un document officiel bien complet, a dépensé le chiffre colossal de 1,123 millions de livres.

Ajoutons les crédits de la défense passive, partis de 3 millions de livres en 1937, à 3 en 1938 et à 42 en 1939. Les dépenses en approvisionnements, en aliments, effets et vêtements sont de 8 millions et demi en 1938 et de 5 millions en 1939.

Vif ressentiment

Dans le public et dans la presse, la réaction contre le renvoi du ministre de la guerre a été très vive. Rien ne laissait supposer une nouvelle aussi renversante. Les journaux font l'éloge de Hore-Belisha et critiquent vertement Chamberlain qu'ils accusent d'avoir sacrifié son ministre pour tenter d'apaiser les gros bonnets de l'armée.

Dans l'échange de lettres entre le chef du cabinet et le ministre congédié, rien ne transpire des raisons qui ont motivé cette importante décision. L'un et l'autre assurent qu'ils étaient parfaitement d'accord. Il faudra sans doute attendre l'ouverture de la Chambre des Communes, le 16 janvier, pour que l'affaire soit tirée au clair.

Pour éluder le blocus anglais

LONDRES. — Le ministère de la guerre économique a déclaré que certaines firmes des pays neutres se prêtaient à un truc pour déguiser des marchandises allemandes en produits neutres et éluder ainsi le blocus anglais.

Le ministère annonce qu'un certain nombre de cargos sont détenus, et que durant les 17 semaines de guerre, on a saisi 350,000 tonnes de marchandises passées en contrebande. Les Français en ont détenu 420,000 tonnes.

Dans la semaine du 12 au 20 décembre, les Anglais ont saisi 500 tonnes de contrebande et examiné 122 navires.

L'encyclique de Pie XII et le Canada

CITE DU VATICAN. — L'Osservatore Romano publie un long article sur l'accueil chaleureux fait au Canada à la première encyclique du Pape Pie XII. Le journal du Vatican exprime sa satisfaction du fait que le premier ministre du Canada, M. King, a référé à ce document dans un discours radiophoné sur la situation internationale. Il reproduit les commentaires de plusieurs journaux de différentes nuances d'opinion. Il insiste aussi sur le fait que les principaux passages de l'encyclique ont été lus et commentés dans les églises et dans les cercles d'action catholique.

Ministre des Etats-Unis à Ottawa

WASHINGTON. — Le président Roosevelt vient de désigner comme ministre des Etats-Unis au Canada, M. James H. R. Cromwell, un économiste du New-Jersey. M. Cromwell a épousé Mlle Doris Duke, l'héritière des millions que sa famille a amassés dans l'industrie du tabac.

On sait que le poste de ministre des Etats-Unis à Ottawa est vacant depuis bientôt deux ans. Il n'a été occupé que quelques semaines par M. Daniel C. Roper, ancien secrétaire du commerce, au temps de la visite du roi et de la reine au Canada, l'été dernier.

Le sacre de Mgr H. Belleau, O.M.I.

OTTAWA. — S. E. Mgr Henri Belleau, O.M.I., premier vicaire apostolique de la Baie James, sera sacré évêque à l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa, le 3 février prochain. C'est S. E. le cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, qui sera l'évêque consécrateur.

Quelques-uns de ceux qui devaient leur promotion à Hore-Belisha



Des réformes radicales, entre autres la démocratisation de l'armée, sont supposées être la cause foncière du renvoi de Leslie Hore-Belisha du poste de ministre de la guerre. Ces réformes, mal vues des vieux officiers, mais immensément populaires parmi les troupes, accordaient les promotions à l'habileté plutôt qu'à l'âge. Deux qui auraient bénéficié de cette mesure étaient le major-général H. R. Pownall (gauche) et lord Gort (deuxième à gauche), photographiés ici avec le commandant aviateur V. Benton et le capitaine C. J. R. Jeffries. On dit que Gort, qui était un exemple frappant de promotion au rang supérieur au détriment d'officiers plus âgés, ne s'entendait pas avec celui qui l'avait promu.

L'Hon. John Bracken loue cette oeuvre patriotique

Le premier ministre du Manitoba a inauguré, lundi soir, la série de discours à la radio pour la campagne des Chevaliers de Colomb.

L'hon. John Bracken, premier ministre du Manitoba, a inauguré lundi soir, au poste CKY, la série d'allocutions à la radio pour la campagne des Chevaliers de Colomb en faveur des Huttes Catholiques de l'Armée canadienne. Voici le texte des paroles prononcées par le premier ministre:

La campagne des Huttes de l'Armée canadienne des Chevaliers de Colomb se prépare avec activité en ce moment à Winnipeg. En fait, elle est déjà commencée. Une date avait déjà été annoncée en décembre comme la semaine officielle pour l'appel de souscription au public. Mais, vu la proximité de la campagne du "Community Chest" de Winnipeg et de celle de la Croix-Rouge étant donnée aussi l'approche de la saison de Noël, la campagne fut remise au mois de janvier. Elle consistera principalement en un appel au public en faveur de fonds qui commencera le 13 janvier et se terminera le 20.

L'origine des Huttes de l'Armée canadienne des Chevaliers de Colomb remonte à la dernière grande guerre. C'est au major Rév. J. J. O'Gorman, chapelain catholique outre-mer, que revient le mérite d'avoir inauguré l'oeuvre de ces Huttes. Le 20 octobre 1917, le Gouvernement canadien accordait des lettres patentes incorporant les "Huttes Catholiques de l'Armée", avec droits et pouvoirs d'ériger, d'équiper et de diriger des Huttes catholiques de l'armée pour les soldats canadiens. Ces Huttes devaient remplir un double but: chapelles pour les soldats catholiques et cantines de récréation pour tous les soldats sans distinction de races ou de croyances.

L'histoire des charités de guerre sous la direction des Chevaliers de Colomb au Canada et outre-mer durant la Grande Guerre a été écrite dans un livre intitulé: "Pour Dieu et la Patrie". Ses pages mettent en relief le récit d'un effort patriotique dont le souvenir mérite vraiment d'être perpétué.

Dès leurs débuts, les Huttes accueillirent les soldats, les marins, les aviateurs de toutes nationalités et de toutes croyances. Le mot d'ordre bien connu: "Tous bienvenus et tout gratuit", était fidèlement suivi. La grande tâche accomplie par ces Huttes, comme celle accomplie en même temps par les organisations similaires, a été l'objet d'éloges nombreux et hautement significatifs de la part des soldats et d'autres personnes, civiles, militaires et ecclésiastiques.

Un aspect spécial du programme de Charités de Guerre des Chevaliers de Colomb durant la dernière guerre qui mérite d'être souligné, c'est la largeur d'esprit et le caractère non-confessionnel de leur oeuvre. Les catholiques avaient les facilités de remplir leurs devoirs religieux, mais tous les autres étaient également les bienvenus. Nous pourrions ajouter que bien des chapelains catholiques eurent des [illegible] plusieurs nouveaux amis intimes parmi les soldats non-catholiques. Pas un homme, ni outre-mer ni au Canada, ne fut jamais questionné au sujet de ses croyances religieuses. La grande fraternité de "ceux qui servaient" était le seul titre nécessaire pour être admis aux Huttes de l'Armée canadienne.

Les Chevaliers de Colomb font donc un nouvel appel. Ils ont pleine confiance de recevoir encore, comme dans le passé, une réponse généreuse de tous les Canadiens unis sous un seul drapeau pour servir "Dieu et la Patrie".

Les Finlandais sur quatre points en territoire russe

COPENHAGUE. — On rapporte que les troupes finlandaises qui poursuivent les débris de la 163e division russe écrasée à la bataille du lac Kianta, auraient pénétré à 30 milles à l'intérieur du territoire russe. C'est le quatrième point de la frontière orientale où les troupes finlandaises ont réussi à pénétrer en territoire russe à la suite de contre-attaques victorieuses. Les Finlandais partis du lac Kianta auraient atteint le lac Kokki et s'avanceraient vers le nord-est à la poursuite des fuyards russes. Les Finlandais ont franchi la frontière le mois dernier à l'est de Lieksa, dans le secteur d'Ilomantsi à 100 milles au nord du lac Ladoga, puis dans le secteur de Kuusamo, au nord-est de Lieksa. On a également rapporté que des patrouilles de skieurs opérant de Kandalaksha menacent la voie ferrée de Mourmansk près de Kandalaksha, en Russie.

Les dernières dépêches parvenues à Copenhague affirment aussi que les troupes finlandaises lancées à la poursuite des débris de la 163e division, auraient cerné une nouvelle division rouge envoyée au secours de la première. La nouvelle n'a pas été confirmée officiellement à Helsinki, mais on répète que cette division de renfort aurait vu ses communications coupées et se trouverait dans une situation désespérée. Des avions de bombardement finlandais auraient attaqué et partiellement détruit les nouvelles bases aériennes russes aménagées dans les îles de Dago et d'Oesel, que la Russie s'est fait céder par l'Esthonie. On croit que ce sont de nouveaux avions, reçus d'Italie et de Grande-Bretagne qui auraient fait le coup.

Des rapports circulent à l'effet que la ligne de chemin de fer Leningrad-Mourmansk aurait été dynamitée et coupée par des skieurs Finlandais. Ces rapports veulent qu'un détachement conduit par Pekka Niemi, le champion skieur de Finlande, ait dynamité la voie en un endroit qui n'a pas été précisé, que l'on ait dynamité une voie secondaire qui se rattache à la ligne de Mourmansk et que les skieurs finlandais obtiennent de l'assistance de la population de la Carélie russe, qui est en majorité de race finnoise.

Exploit d'une patrouille française dans les Vosges

PARIS. — Les autorités militaires rapportent que deux détachements allemands de quelque 100 hommes chacun ont subi de lourdes pertes dans des embuscades que leur a tendues une petite patrouille française qui a fait un usage très habile de ses mitrailleuses, et n'a pas perdu un seul homme. Ces exploits se seraient accomplis dans les Vosges. Une autre patrouille française aurait pénétré à un mille et demi au-delà des lignes ennemies à l'ouest de la Sarre.

Tous les navires britanniques réquisitionnés

LONDRES. — Le ministre anglais de la marine marchande, sir John Gilmour, a annoncé que le gouvernement avait décidé de réquisitionner tous les navires du Royaume-Uni et des colonies, afin de faciliter l'exécution de son programme d'approvisionnement du pays en temps de guerre. Le nouveau projet s'inspire largement de celui qui a été mis en vigueur à la fin de la dernière guerre. La nouvelle mesure doit entrer en force le 1er février. Les armateurs conservent la gérance de leurs navires, mais c'est le gouvernement qui leur indiquera les cargaisons à prendre et les routes maritimes à suivre.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 3 janvier

Les avions français font retourner chemin à des aviateurs ennemis en incursion de reconnaissance.

Une patrouille allemande, sur le front de l'ouest, abandonne l'attaque après avoir vu son commandant tué.

Des avions allemands jettent sur Paris et le sud de la France des feuillets de propagande camouflés en feuilles jaunes.

Deux bateaux suédois sont torpillés par des sous-marins allemands.

Les Russes, encore cuisants des coups reçus des Finlandais, préparent un grand assaut sur le front de Carélie avec 165,000 hommes.

Jeudi 4 janvier

Deux détachements d'une centaine d'Allemands chacun, attaqués par une mince patrouille française, subissent de lourdes pertes.

Deux avions nazis sont abattus dans l'Ouest.

Les troupes finlandaises pénètrent dix milles en territoire russe à partir du lac Kiantu.

Le général Goering assume la direction suprême de l'industrie de guerre allemande.

Vendredi 5 janvier

L'artillerie française pilonne des villages allemands à 10 milles du front, pour empêcher la concentration de troupes de patrouille.

Activités aériennes suspendues à cause du mauvais temps.

Les Finlandais remportent une autre brillante victoire sur le front de Salla, à 125 milles au nord du lac Kiantu, où ils ont virtuellement détruit, la semaine dernière, la 163e division de l'armée rouge.

Les États Scandinaves semblent être de plus en plus entraînés vers la guerre. Si Hitler s'avance contre eux, on croit que les Alliés s'y opposeront par les armes.

Samedi 6 janvier

Les victoires finlandaises dans la zone du cercle arctique ont reculé les lignes principales de bataille au front de Salla, à 22 milles seulement de la frontière russe. Les pertes russes en cinq jours sont estimées par les Finlandais de 10 à 12,000.

La presse allemande signifie à la Norvège et à la Suède qu'elles devront s'abstenir d'aider la Finlande et surtout de permettre à l'Angleterre d'établir des bases dans leurs pays pour combattre l'Allemagne.

Leslie Hore-Belisha, ministre de la guerre de Grande-Bretagne, est forcé de quitter son poste.

Dimanche 7 janvier

La guerre semble suspendue à la fin d'une des semaines les plus tranquilles depuis le commencement des hostilités. Les mines ont détruit cinq navires, quatre anglais et un français.

Une température de 15 à 40 degrés au-dessous de zéro paralyse les opérations russes sur tous les fronts. Les journaux scandinaves disent que des patrouilles de skieurs finlandais ont coupé la ligne de chemin de fer Léningrad-Mourmansk à Tsupa.

Lundi 8 janvier

Les troupes finlandaises ont détruit la 44e division russe, tuant des milliers d'hommes et faisant plus de mille prisonniers, près de Suomussalmi, dans la partie étroite du centre de la Finlande. Elles ont capturé de grandes quantités de matériel de guerre, y compris 43 tanks.

Sur le front de l'ouest, des patrouilles allemandes sont repoussées après un combat à coup de grenades à main.

L'Italie et la Hongrie concluent une alliance militaire pour protéger l'indépendance des Balkans.

La Roumanie s'empare des nouveaux navires russes qui se déplacent sur ses côtes et celles de la Bulgarie.

Mardi 9 janvier

Les Allemands annoncent la capture du premier officier anglais sur le front de l'Ouest. Gravement blessé, il est mort peu de temps après à l'hôpital.

Le pétrolier "British Liberty", 8,485 tonnes, a coulé dans la mer du Nord. Vingt hommes de l'équipage sont disparus et probablement morts; 18 ont atteint un port français.

L'amirauté britannique annonce que ses vaisseaux de guerre, depuis le début du conflit, ont convoyé 5,911 navires alliés et neutres, sur lesquels 12 seulement ont été perdus par le fait de l'ennemi.

La France prête à aider la Finlande

PARIS — Le premier ministre Daladier a informé le secrétaire général de la Société des Nations, M. Joseph Avenol, que la France est prête à coopérer avec toutes les autres puissances — membres ou non de la Société — dans l'aide à apporter à la Finlande.

M. Daladier a ajouté que la France aide déjà les Finlandais "dans toute la mesure du possible".

Sous la direction de Goering

BERLIN — Le maréchal Hermann Goering a été nommé directeur de toute l'industrie de guerre allemande. Le but de cette mesure est d'assurer l'unification absolue de tout ce qui a trait à la politique économique allemande. Tous les chefs de services qui ont quelque chose à voir à la politique économique de guerre sont réunis dans un conseil sous la présidence du maréchal Goering, qui aura comme adjoint son homme de confiance, M. Paul Koerner, secrétaire d'État du ministère prussien.

Mussolini estime la cause allemande désespérée

LONDRES — Le correspondant diplomatique du Yorkshire Post écrit que le premier ministre Mussolini estime la cause allemande désespérée et qu'il a même refusé de tenter de négocier un règlement pour le bénéfice du chancelier Hitler. "En raison des conséquences graves que doit avoir pour l'Allemagne le refus d'assistance de la Russie si la guerre se prolonge, dit le correspondant, Hitler a demandé à Mussolini de prendre l'initiative d'engager des négociations de paix avec la Grande-Bretagne et la France. Mon information est à l'effet que Mussolini a repoussé la suggestion. Le Duce serait de plus en plus convaincu de la défaite inévitable de l'Allemagne par les Alliés. Il ne croit pas qu'une médiation puisse aboutir quoi que ce soit, puisque la réponse de la Grande-Bretagne et de la France ne saurait être qu'une demande d'évacuation de la Pologne et de la Tchéco-Slovaquie."

Pour transporter les troupes anglaises en France

LONDRES — Le ministre anglais du Transport, sir John Gilmour, écrit dans un article publié dans le Shipping World, que l'armée expéditionnaire anglaise a été transportée en France sur 174 navires de tous genres. "Ces navires, dit-il, ont fait un total de 600 voyages sur la Manche".

Quand vous faites affaire avec nos annonceurs mentionnez la "Liberté".

L'arrivée de la première division canadienne en Angleterre





L'arrivée de la première division canadienne, sous le commandement du major-général O. G. L. McNaughton, a enlevé les acclamations enthousiastes des Britanniques qui ne se lassaient pas d'admirer nos troupes. En haut, les Écossais canadiens, en tenue de campagne, sont alignés pour l'inspection. En bas, la foule les salue joyeusement pendant qu'ils marchent sur une route de la campagne anglaise.

Le "Père la Victoire"

Il y a dix ans déjà que mourait Georges Clemenceau, le 24 novembre 1929, et son souvenir demeure étroitement lié aux événements d'aujourd'hui comme à la victoire d'hier, dont il fut l'ardent, l'infatigable champion et dont il a raconté, dans un livre teinté d'amertume, les "grandeurs et les misères": il les avait durement vécues, avec un farouche dévouement qui fut parfois payé d'ingratitude.

En évoquant ce fantôme, on ne peut s'empêcher de se demander: Que penserait-il, que dirait-il, que ferait-il, s'il était encore là?

...Mais n'est-il pas encore là?... Son ombre ne semble-t-elle pas veiller toujours sur le destin de la France, qu'il eut, aux heures critiques, redresser et galvaniser?

* * *

Cependant, il ne désirait pas pour ce rôle présidentiel: il n'avait plus d'ambitions, et ce fut pour ses suivants [illegible] une tâche écrasante, [illegible] que d'accepter, le 15 novembre 1917, la direction du septième gouvernement de la guerre, les six premiers s'étant ainsi succédé: premier cabinet Viviani, du 13 juin au 26 août 1914; deuxième cabinet Viviani, du 26 août 1914 au 29 octobre 1915; premier cabinet Briand, du 29 octobre 1915 au 8 décembre 1916; deuxième cabinet Briand, du 12 décembre 1916 au 20 mars 1917; cabinet Ribot, du 20 mars au 12 septembre 1917; cabinet Painlevé, du 12 septembre au 16 novembre 1917.

...Loin de rechercher le pouvoir comme tous ces braves gens, j'en ai peur, disait le Tigre à son fidèle secrétaire et ami Jean Martet. J'en ai une peu atroce! Je donnerais tout pour y échapper!... Je suis ici Poincaré aimait, abusé, une pensée qui est extravagante, une opinion désuète, affolée... et au dessus de tout ça, des mots. Ah! des mots magnifiques! On m'a jamais entendu d'aussi beaux discours. Dommage que ce soit insuffisant pour vaincre!

Si pourtant M. Poincaré vous offrait le pouvoir? Qu'est-ce que vous feriez?

—J'accepterai... Mais je ne l'aurai pas cherché. On n'aura rien à me reprocher...

* * *

Seuls les "politicailleurs" et les défaitistes eurent quelque chose à lui reprocher... Le pays avait besoin de lui. Pendant toute une terrible année, sans relâche, sans défaillance, concentrant ses suprêmes énergies et retrouvant un renouveau d'énergie inégalé à son âge, il "fit la guerre".

Clemenceau, président du Conseil! Quelle catastrophe ce fut pour les Allemands et quel réconfort pour nos soldats! Il leur insufflait son prodigieux dynamisme en allant les visiter souvent comme un ami et comme un père dans leurs tranchées de première ligne, où il risqua maintes fois la mort. Il n'avait pas peur — pas assez, car il était fort imprudent, et rien ne l'arrêtait, ni les bombardements, ni le froid, ni la boue.

Il était allé inspecter les tranchées de Verdun que pilonnait furieusement l'artillerie ennemie. On voulut lui faire mettre un casque.

—Non! dit-il en le repoussant, le casque, la casquette, c'est réservé au président de la République. Moi, je me contente de mon vieux chapeau.

[illegible] la tête, parce que:

—Vous voyez, il pleut des éclats d'obus et c'est très dangereux.

—Oui, oui, je m'en doute un peu, répondit-il avec flegme.

Mais à chaque explosion, quand on lui conseillait de se "planquer", il restait debout, la tête haute: il ne voulait pas "saluer" les marmites boches. C'était une idée fixe...

Chemin faisant, on rencontra un poilu qui venait en sens inverse et qui s'écria:

—Ne passez pas par là, c'est miné, ça va sauter.

—Puisque tu viens d'y passer, lui dit tranquillement le Tigre, je peux bien y aller moi aussi... Continuons la promenade.

Il était à peine à cent mètres plus loin, quand la tranchée sauta.

* * *

Une autre fois, un officier qui lui servait de cicerone à travers les lignes lui glissait à l'oreille d'intéressantes explications, mais d'une voix si faible que Clemenceau, pensant qu'il ne fallait faire aucun bruit dans ce secteur, crut devoir adopter le même ton [illegible] lui aussi. [illegible] Tout le long de la route, Clemenceau chuchota [illegible] pendant deux heures, il demanda à son guide:

—Les Allemands n'ont rien entendu, j'espère?... Ils sont donc tout près de nous, ici, qu'on soit obligé de parler si bas?

—Oh! non, monsieur le président, déclara l'officier, toujours en sourdine, ils sont à deux kilomètres. Seulement, j'ai une extinction de voix.

* * *

Dans ses visites au front, Clemenceau reçut tout de même un jour une certaine [illegible] qui lui fut faite par [illegible] un brave poilu en [illegible] Poursuivant son [illegible] le général Gouraud [illegible] le même, il avait rendu visite à la fameuse [illegible] poste d'écoute où se [illegible] quelques mètres de la tranchée ennemie un factionnaire aux aguets. Il arriva derrière lui et lui frappa sur l'épaule en lui disant tout bas:

—Comment ça va, mon ami?

Alors, croyant avoir affaire à un camarade importun, dont l'apostrophe pouvait lancer le "Tétar" d'en face à lancer une grenade, le factionnaire, furibond, lui décocha sans se retourner un vigoureux coup de poing et grommela:

—Ferme ça, donc! Entends pas la Boche qui tousse?

Mais quelle stupeur fut la sienne, quand il s'aperçut de sa méprise!... Pourrait-il se douter que Clemenceau venait dans son trou exprès pour lui serrer la main?

—Sie pas peur, mon gars, je suis le Tigre! répliqua celui-ci en riant.

Il se frottait un peu les côtes, mais ce "marron" demeura un de ses plus [illegible] souvenirs de guerre.

FRANCHEVILLE.
("Ric et Rac", Paris).

Angers et la Pologne

L'installation du gouvernement, ou plutôt de l'État polonais à Angers, a une signification qui ne saurait échapper à personne, aux dirigeants allemands en particulier.

Le choix d'Angers comme capitale de la Pologne en exil a évidemment la valeur d'un souvenir français cher aux Polonais. En effet, le nom de la province angevine est lié à leur histoire comme à celle des Français au XVIe siècle, puisque leur premier roi élu, et en quelque sorte constitutionnel, fut Henri d'Anjou, fils d'Henri II et de Catherine de Médicis. Ce prince appelé au trône polonais par les seigneurs, en 1573, fut le souverain de Pologne jusqu'en 1574, année où il dut regagner Paris pour prendre la succession de son frère Charles IX.

Mais en dehors de cette évocation historique, le fait qu'une résidence propre ait été assignée au gouvernement du général Sikorski a une portée politique on ne peut plus nette.

Elle indique que la continuation de la Pologne en France n'est pas une survie symbolique; c'est au contraire une démonstration formelle d'existence réelle et permanente.

En installant l'État polonais, avec tous ses services, à Angers, le gouvernement français a voulu lui assurer un statut de pleine indépendance nationale. Il en ressort donc que l'État polonais n'est pas une création éphémère et dépendante: il est permanent, libre et souverain en tout ce qui concerne les choses polonaises de France et de l'étranger, [illegible].

Au surplus, dès lors que la Pologne a conservé partout chez les neutres ses représentants diplomatiques, et que tous ces États les considèrent comme étant dûment et légalement accrédités auprès d'eux, cela montre que le rayonnement d'Angers reste le seul véritable aux yeux du monde. C'est-à-dire, en fin de compte, qu'Adolf Hitler reste le criminel [illegible] [illegible] toutes opinions publiques pour réprouver et l'agression et l'oppression, en faisant des vœux pour que l'effondre bientôt l'entreprise germanique de domination, avec la conviction, d'ailleurs, qu'elle ne durera pas.

Ce n'est pas là une formule sentimentale, mais un fait diplomatique pertinent dont l'Allemagne a d'ores et déjà à tenir compte qui ne signifie rien de moins que [illegible] la Pologne occupée se heurte à des difficultés insurmontables et que l'agitation y règne en permanence au point de faire craindre une révolte en dépit des répressions sanglantes qui s'y poursuivent.

Les prophéties de sainte Odile

Au seuil d'une nouvelle année et dans une période d'angoisse comme celle que nous traversons, on cherche à connaître l'avenir. Une fois mises au rancart les élucubrations fantaisistes des voyantes à la mode, et les prédictions souvent contradictoires des simples mortels, on interroge les textes prophétiques dont l'authenticité est reconnue. Depuis quelques années, en France notamment, on a abondamment commenté les termes subtils des fameuses centuries de Nostradamus, en tâchant d'y trouver des allusions aux événements de l'époque. Selon leur habileté, les commentateurs en ont tiré des prédictions étonnantes mais qui exigent toujours pour être prises au sérieux une forte dose de bonne volonté. Parmi les prophéties les plus célèbres sur l'avenir de l'Europe, il faut citer selon M. Jean Dorsenne, collaborateur de Gringoire, [illegible] qui reste, par rapport aux circonstances actuelles, une des plus troublantes. "Elle est attribuée, dit-il, à la vierge de Hohenburg, la fondatrice du fameux monastère auquel Maurice Barrès a consacré de si belles pages. Elle semble pouvoir être datée de l'an 680 à peu près. Rédigée en latin, elle était connue depuis longtemps en Allemagne, puisque plusieurs textes en font mention. Elle a été de nouveau publiée à Paris, en 1916, chez Dorbon aîné, par M. Georges Stoffler". En toute bonne foi, est-il possible de ne pas voir une allusion à la situation actuelle dans le texte des prédictions suivantes:

"Il est venu, le temps où la Germanie sera appelée la nation la plus belliqueuse de la terre... Elle est [illegible] [illegible] prendra la guerre du monde et que les peuples en armes appelleront l'Antéchrist, celui qui sera maudit par les mères pleurant par milliers..."

"Le conquérant sortira des rives du Danube: il sera un chef remarquable entre tous. La guerre qu'il entreprendra sera la plus effroyable que les humains auront jamais subie; jusqu'au sommet des montagnes. Ses armes seront flamboyantes et les casques de ses soldats seront hérissés de pointes qui lanceront des éclairs pendant que leurs mains brandiront des torches enflammées."

"...On verra ses guerriers furieux dans les airs de la guerre et celle qui, dans des chevauchées terrifiantes, monteront jusqu'aux nuages... [illegible] sur les villes de l'univers pour les brûler par d'immenses incendies".

Sainte Odile, parlant des victoires de la guerre "qui sera longue", montre l'Antéchrist parvenu à fier de ses victoires sanglantes, proposer la paix, mais on ne l'acceptera pas et le chef de victoire: "Malheur à ceux qui, je suis leur vainqueur!" La guerre prendra fin lorsqu'un combat corps à corps se livrera dans la "citadelle des citadelles". C'est alors qu'il y aura des révoltes parmi les femmes de son pays qui voudront le lapider. Et à la fin "terme acquitté, par la justice des choses, le pays du conquérant, en raison de ses impiétés, de ses injustices, sera envahi de toutes parts et dépecé".

A plusieurs reprises, des informations venues des pays neutres ont effectivement signalé des troubles provoqués par des femmes allemandes. Mais qui sera vraiment l'artisan de la victoire? "Apparaît cinq princes principaux par quatre victoires vinrent". "Et apparu alors le meilleur des chefs, grâce auquel le vainqueur a été vaincu. Les armées ennemies seront atteintes d'un mal terrible et inconnu qui fera dire: "Le doigt de Dieu est là". C'est le châtiment des crimes".

Espérons que cette expiation ne tardera pas à se produire.

—(Le Canada).

Staline a besoin de l'Allemagne

COPENHAGUE — Le correspondant de Berlin du journal "Politiken" rapporte que Staline a demandé à Hitler de lui prêter 200,000 techniciens allemands, afin de remédier aux faiblesses de l'organisme économique russe, notamment dans le domaine des transports. Le gouvernement allemand, qui se rend compte que l'assistance russe sera négligeable s'il ne le fait pas, serait à étudier attentivement cette requête. On se demande si l'Allemagne pourra disposer de tous les techniciens qu'exigent les besoins de la Russie, mais on admet que c'est là le nœud de toute la question de la collaboration entre la Russie et [illegible]

VOLUME XXVII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 JANVIER 1940 — NUMERO 36

J'estime que le devoir patriotique nous ordonne d'accorder tout l'appui et tout l'encouragement possibles à l'oeuvre des Chevaliers de Colomb en faveur de nos soldats durant cette guerre. C'est une entreprise essentiellement catholique et qui doit compter sur nous pour son succès.

Mgr A.-A. SINNOTT.

LA LIBERTÉ

Les Chevaliers de Colomb ont pleine confiance de recevoir encore, comme par le passé, une réponse généreuse de tous les Canadiens unis sous un seul drapeau pour servir "Dieu et la Patrie".

Hon. John BRACKEN.

Une traduction anglaise des Lettres de Mgr Provencher

Dans son supplément-magazine de samedi dernier, la *Free Press* inaugurait la publication en anglais d'un choix de lettres de Mgr Provencher. C'est la première fois que des parties notables de la correspondance du premier évêque de Saint-Boniface sont offertes au public dans cette langue. Le fait mérite d'être souligné; il intéressera au plus haut point tous les curieux d'histoire de l'Ouest, en particulier ceux qui ne sont pas familiers avec le français.

Ce travail patient et délicat a été conçu et réalisé par Mme Margaret Arnett MacLeod, déjà connue par des récits attachants sur l'histoire de la Rivière-Rouge, comme *Bells of Red River* et *The Frozen Priest of Pembina*. La traduction proprement dite, qui exigeait un expert en la matière, est l'oeuvre de notre ami Henri Caron, le sympathique maître de chapelle de la cathédrale Sainte-Marie de Winnipeg.

Séduite par la grande figure de l'évêque missionnaire, Mme McLeod a voulu le peindre sur le vif d'après sa propre correspondance. Non qu'il y parle beaucoup de lui-même. "Ses lettres, remarque-t-elle justement, ne renferment rien de tous ses services publics, mais elles sont révélatrices, et l'on demeure confondu devant cette vie entière de courage et de sacrifice". On sait qu'elles constituent aussi une source historique de première valeur sur les origines du pays et ses conditions d'existence il y a plus d'un siècle. Tous ceux qui ont écrit sur les commencements du Manitoba les ont consultées avec fruit.

Dans une brève introduction, Mme McLeod résume à grands traits la carrière du prélat, le montrant dans son rôle de missionnaire, d'évêque, d'éducateur, d'agriculteur, soulignant son action bienfaisante dans la vie politique, sociale et économique de la colonie. "Aucun homme public de la Rivière-Rouge, écrit-elle, ne comprit mieux ses besoins et ses problèmes que Mgr Provencher. Il vécut comme vivaient les autres colons, du produit de la terre. Il était très compréhensif et très humain". On ne saurait mieux dire en si peu de mots.

Cette publication qui relève de la documentation historique dans un simple journal quotidien, prouve l'intérêt de plus en plus vif porté par le public de langue anglaise aux choses de l'histoire. On peut aussi y voir une nouvelle marque de cordialité et de reconnaissance pour la race qui a donné à l'Ouest ses premiers explorateurs et ses premiers apôtres.

On permettra bien au biographe de Mgr Provencher de se réjouir d'une façon particulière de l'événement et d'offrir à Mme McLeod ses plus sincères félicitations. Il va sans dire que l'auteur répondra au voeu de tous en donnant à son travail la forme définitive d'une brochure facile à conserver et à consulter.

DONATIEN FRÉMONT

P.S. — Rappelons à nos lecteurs que le recueil des lettres en français de Mgr Provencher, publication de la Société Historique de Saint-Boniface, est en vente à l'Archevêché au prix de 30 sous l'exemplaire.

Une bombe de fort calibre en Angleterre

A mesure que se prolonge et s'affirme la résistance victorieuse de la Finlande, le danger s'accroît pour les Etats Scandinaves de se voir précipiter dans la guerre. Si la petite nation du Nord avait succombé sous les coups de la première attaque, comme l'escomptait le puissant agresseur, l'affaire aurait été liquidée temporairement sans trop de fracas.

Mais les Finlandais, tout en luttant héroïquement contre l'envahisseur, ont fait appel à la Société des Nations et tous les membres ont promis leur aide. Les armes et les munitions, pour parvenir en Finlande, doivent passer par le territoire suédois. La presse nazie y découvre une violation de la neutralité. Elle accuse même les Alliés de vouloir se servir du prétexte de cette aide offerte par l'entremise de la Ligue pour entraîner la Suède et la Norvège dans le conflit armé contre l'Allemagne. Si cette dernière attaque la Suède, la France et l'Angleterre iront certainement à son secours.

On a parlé de l'envoi de chasseurs alpins français en Finlande; mais la France ne pourrait fournir des combattants que si la Suède en faisait autant de son côté, ce à quoi elle s'objecte. Les Alliés hésitent sans doute à engager une seconde grande guerre pendant qu'ils sont aux prises avec l'Allemagne.

Mais la décision peut venir du côté des nazis. Cette désastreuse campagne de Finlande, dont les échecs répétés, du côté russe, ne sauraient prendre fin avant le printemps, met en piètre posture le grand maître de Moscou; et son allié de Berlin n'est pas sans en subir le contre-coup humiliant. S'il éprouvait l'obligation de relever le prestige commun des deux chefs totalitaires en entreprenant une expédition contre la petite Finlande, il n'y aurait plus de neutralité possible pour les Etats Scandinaves. Et la France et l'Angleterre iraient à leur secours.

La stagnation du front de l'Ouest, surtout après l'insuccès avéré de la campagne sous-marine, ne peut se prolonger indéfiniment. Une diversion va s'imposer à bref délai. Dans les premières semaines de la guerre, on avait cru qu'elle se produirait vers l'Est; les circonstances favoriseraient maintenant le Nord.

Quoi qu'il en soit, ces spéculations et les rares événements militaires de la semaine tiennent peu de place à la suite de la bombe qui a éclaté à Londres vendredi soir, — une bombe qui semble avoir ébranlé le peuple britannique plus profondément que toutes celles lancées par les aviateurs nazis.

M. Chamberlain a remercié son ministre de la guerre Leslie Hore-Belisha. Rien ne laissait prévoir une telle décision qui a causé une véritable stupeur.

Pour l'Anglais moyen, il n'y avait que deux hommes de premier plan dans le cabinet et sur lesquels on pouvait compter pour conduire la guerre avec la dernière énergie: Winston Churchill et Leslie Hore-Belisha. Et voilà qu'on en met un cavalièrement dehors!

Les raisons officielles de cette démission forcée demeurent inconnues. Il faudra attendre le débat en règle qui se déroulera prochainement à la Chambre des Communes pour savoir à quoi s'en tenir.

Hore-Belisha, qui était le plus jeune des membres du cabinet, avait accompli des prodiges comme ministre de la guerre. De la petite armée britannique de ces dernières années il avait fait en peu de temps une puissante organisation militaire moderne. C'est lui qui avait réussi à imposer le service obligatoire. Mais sa formidable personnalité, sa popularité, et ses opinions tranchées heurtaient les chefs militaires.

Hore-Belisha est-il écarté pour toujours? Il y a l'exemple récent d'Anthony Eden.

D. F.



Le Roi, sur le front, a voulu voir de ses yeux



Voici une photographie, approuvée par les autorités militaires britanniques, qui montre le Roi, en compagnie d'officiers de l'état-major, lors de sa récente visite en France. Il escalade une colline pour avoir une meilleure vue du champ d'opération des troupes.

Le prêtre de guerre ...

La scène se passe, un soir de cette semaine, 6, rue du Regard, au Grand Séminaire de Saint-Sulpice.

La chapelle est pleine de soldats, de toutes les armes et de tous les jeunes grades, depuis le soldat de deuxième classe jusqu'au lieutenant.

Il y en a de "bottés"... D'autres ont des bandes molletières... Quelques-uns, la fourragère.

En voyant certaines têtes blondes, aux yeux bleus, je les situe au Nord et à l'Est... Plusieurs sont petits... ... Je les présume Bretons, ou du Midi.

J'ai remarqué déjà, à l'uniforme sombre et aux cheveux ondés, qui ont des profils de médaille, et, sur leurs manches, un galon d'or.

Tous sont prêtres ou séminaristes.

◆ ◆ ◆

Comme des enfants qui reviennent, avec joie, vers la maison paternelle, ils ont profité d'une permission, quelquefois bien courte, pour se rassembler ici, dans la Maison d'Accueil, à l'occasion de la fête de la Présentation... fête que le monde ignore, mais toujours bien chère à ceux qui ont donné à Dieu les prémices de leur vie.

S. Em. le cardinal Verdier, accompagné de S. Exc. Mgr Chaptal, a voulu présider cette réunion d'intimité sacerdotale que les directeurs du Séminaire ont faite aussi accueillante que possible.

◆ ◆ ◆

Et là, dans cette chapelle, reliquaire de tant de prières et de souvenirs, l'archevêque, paternellement, laisse parler son coeur:

—Sans doute, dit-il, l'Eglise trouvera toujours anormal que le prêtre, ministre de la paix, soit ainsi armé pour la guerre. Le grand rabbin et le pasteur protestant pensent de même. Et cela n'existe qu'en France.

Mais, cette réserve faite, il salue, et avec quelle émotion, ces jeunes hommes, à Paris pour quelques heures, et demain au front... ces soldats, dont quelques-uns, probablement, seront, comme leur divin Maître, de douloureux rédempteurs, et verseront leur sang pour défendre un idéal de justice et de liberté, sans lequel la vie ne vaudrait plus la peine d'être vécue...

◆ ◆ ◆

Puis, après un silence donné à tout ce qu'il y a de poignant en cette évocation, il continue:

—Et pourtant, comme Dieu excelle à tirer le bien du mal!...

—Depuis un siècle, des forces mauvaises ont séparé le peuple du prêtre: les préjugés, les lectures, les passions partisanes.

—Et voici que, maintenant, dans cette grande famille qu'est l'armée, ce prêtre, il est partout mêlé au peuple.

—Que d'incompréhensions... que d'objections... que de haines, vont être ainsi supprimées par ce contact journalier et "camarade", dans les boues de l'arrière... dans les tranchées, et sur les champs de bataille!

—Qu'en vous retrouvant, tous auront l'impression de retrouver le Christ qu'ils ont perdu!...

—Oh! mes chers enfants, s'écrie alors l'archevêque, la dignité sacerdotale a toujours été une bien grande chose; mais, à l'époque tragique que nous vivons, et où s'instaure, dans la souffrance et dans le sang, tout un monde nouveau, comme cette dignité devient plus grande encore!

—Le haut commandement, lui-même, en a, d'ailleurs, pleinement conscience. Car il sait que le "moral" est, avant le fusil, la force suprême d'une armée.

—De ce moral... de cette flamme qui, d'un pauvre homme fait un héros, le prêtre est, par excellence, l'animateur et le gardien...

—Alors, plus que jamais, soyez le sel qui sale...

—Soyez le ferment qui soulève les masses...

—Soyez la lumière qui éclaire...

—Soyez, surtout, l'inlassable bonté qui panse toute blessure...

◆ ◆ ◆

Ici, l'archevêque s'arrête... Ses yeux semblent regarder loin... très loin!

—Mais votre ministère dépasse la zone des armées... Il est sans limites!

—Par la pensée, je vois des milliers de mères, d'épouses, de jeunes filles, dont la consolation suprême est de savoir que si leur fils... leur mari... leur fiancé passe par ces tristes heures où s'abîme parfois le courage des plus vaillants... et, surtout, s'il tombe au champ d'honneur, il y aura, près de lui, un prêtre pour le secourir... lui donner l'absolution... lui apporter toute la force religieuse si nécessaire au moment du terrible passage d'ici-bas à l'Eternité.

◆ ◆ ◆

Pendant que le cardinal parle, je regarde les prêtres-soldats.

Ces paroles, que je cite de mémoire, ils les boivent, comme on boit un vin fort.

Puis, ce fut la rénovation des promesses cléricales.

L'archevêque s'assied sur un fauteuil, au pied de l'autel, et, largement, il tend ses deux mains, dans lesquelles chaque soldat vient mettre la sienne, en répétant la phrase superbe de la liturgie: O mon Dieu, vous êtes la part de mon héritage et de mon calice!

Après, ce fut le Salut, chanté par toutes ces jeunes voix. Et, enfin, un dîner fraternel, où s'échangèrent de joyeuses et réconfortantes pensées.

◆ ◆ ◆

Aussi, en revenant, non sans peine, dans la nuit totale d'un Paris de guerre, je pensais: Quel beau rôle de "confirmateur" joue ici la Maison d'Accueil du Séminaire Saint-Sulpice!

Jadis, quand Antée luttait avec Hercule, à chaque fois qu'il touchait la Terre, sa mère, il reprenait de nouvelles forces.

De même, ces jeunes prêtres, en reprenant contact avec la terre de leur formation sacerdotale... avec leurs anciens maîtres, qui marchent, sans doute, vers l'avenir, mais dont la devise puissante reste: Nunc, et semper, quia olim... Aujourd'hui, et toujours, parce que ce fut autrefois.

Ces soldats, d'une si spéciale catégorie, ont désormais, dans l'immense capitale, un chaud foyer, où l'on met à leur disposition tout ce qui peut les soutenir pour magnifier leur ministère de guerre.

◆ ◆ ◆

Mais, subitement, une idée me passe par l'esprit, et je demande à l'Econome qui veut bien me reconduire:

—Comment pouvez-vous arriver à couvrir tous ces frais inattendus et journaliers?

Et, comme il esquisse un geste évasif, fait de confiance, sans doute, mais aussi d'effroi, et que, ce sentiment-là, je le vis tous les jours avec ma chère Sainte-Odile, je vous donne son chèque postal: M. l'Econome du Séminaire Saint-Sulpice, 6, rue du Regard, Paris VIe. Chèque postal 586-61. Mettre la mention: Maison d'Accueil.

Et, d'avance, tous les prêtres-soldats vous en disent: Merci!

Pierre L'ERMITE.

Communions générales mensuelles pour les soldats catholiques canadiens

Nous apprenons par l'entremise du secrétaire général des Huttes militaires des Chevaliers de Colomb que Son Excellence Mgr C. L. Nelligan, aumônier catholique en chef, a fixé le deuxième dimanche de chaque mois comme jour de communion générale pour tous les soldats catholiques canadiens.

Cette initiative a comme but "de promouvoir de la façon la plus pratique et la plus efficace le bien spirituel et moral des soldats", selon les mots du Chapelain Général dans une lettre adressée aux Huttes des Chevaliers de Colomb pour l'Armée canadienne. Tous les chapelains militaires catholiques du pays s'efforceront donc de faire accepter cette louable invitation par les soldats.

Le dimanche 14 janvier sera le premier jour de communion générale pour les soldats. On prendra les mesures nécessaires pour que l'heure de la messe soit choisie de façon à ne pas retarder l'heure régulière du déjeuner des soldats. Là où il serait impossible ou difficile de s'en tenir à l'heure fixée, on croit que les Chevaliers de Colomb ou quelque autre organisation catholique locale se chargera de fournir le déjeuner aux soldats.

La pratique de la communion mensuelle et même plus fréquente parmi les soldats est évidemment de nature à leur faire le plus grand bien.

Le Sou de l'Ecolier, 1939

Nous sommes heureux de publier plus bas les noms des écoles dont les élèves ont souscrit à l'oeuvre du "Sou de l'Ecolier" pour le dernier terme de l'année scolaire 1938-1939:

Saint-Léon, le couvent	$ .90
St-Jean-Baptiste, collège, écoles rurales	3.66
Mariapolis, le couvent	5.00
Saint-Adolphe, le couvent	5.70
La Broquerie	2.25
Otterburne, école Saint-Viateur-Est	1.86
Saint-Joseph, le couvent	1.65
Sainte-Anne-des-Chênes	13.31
Total	$39.73

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Sur deux tombes

Le Devoir (Omer Héroux):

L'abbé Couillard-Després fut un chercheur que rien ne paraissait rebuter. En marge de sa carrière proprement sacerdotale, il a édifié nous ne savons combien de volumes. Il a écrit sur ses aïeux — il appartenait à la descendance de Louis Hébert —, sur l'histoire de la primitive Acadie, à laquelle le rattachaient aussi des souvenirs de famille, sur plusieurs paroisses. Nous ne sommes pas en état de dirimer les controverses auxquelles donnèrent lieu quelques-uns de ces livres; mais personne ne contestera, croyons-nous, l'énergie du chercheur ou son ardeur au travail.

Les circonstances ont fait que la disparition de l'abbé Couillard-Després, marquée par de grandioses et tragiques événements, est passé presque inaperçue. C'est une injustice qu'il ne faut point, par un silence persistant, paraître sanctionner.

Presque en même temps que l'abbé Couillard-Després mourait un autre chercheur, le notaire Saint-Amant, dont il faut aussi saluer la mémoire.

Le notaire Saint-Amant avait fait du journalisme dans sa jeunesse. Depuis de très longues années, il vivait, apparemment absorbé par sa profession, dans son coin des Cantons de l'Est. Son originalité, ce fut de fixer l'histoire de ce coin de pays, de recueillir à son propos une précieuse documentation. Et c'est par là qu'à part sa vie professionnelle, il doit servir de modèle. — On nous permettra d'ajouter que, s'il ne faisait plus de journalisme, le notaire Saint-Amant est encore représenté dans la presse par Mlle Paule Saint-Amant, de la Liberté, de Winnipeg. Il l'était hier par la regrettée Annette Saint-Amant, qui devait devenir Mme Donatien Frémont.

◆ ◆ ◆

L'abbé Couillard-Després, le notaire Saint-Amant évoquent toute une série de travailleurs dont il conviendrait de faire la liste et l'histoire.

Il est clair que ces hommes, qui se sont contentés à fouiller un coin d'histoire régionale, à recueillir des matériaux d'ordre local, se sont voués, dans la quasi-totalité des cas, à une demi-obscurité. Le caractère même de leur oeuvre la privait d'un vaste retentissement.

Mais cette oeuvre n'en était pas moins bienfaisante. Elle gardait de touchants souvenirs, elle permettait d'éclairer le passé. Et combien de fois n'avons-nous pas regretté que ces modestes chercheurs n'aient pas été plus nombreux, que tant de documents, que tant de faits et de témoignages surtout, paraissent à jamais ensevelis dans l'oubli!

Une défaite du communisme à Toronto

Le Nouvelliste (Trois-Rivières):

Toronto, château-fort du loyalisme, était devenu, l'an dernier, un château-fort du communisme. Tim Buck, l'âme dirigeante du parti communiste au Canada, avait failli, aux élections de l'an dernier, se faire élire au bureau de contrôle. Il avait même recueilli plus de 45,000 suffrages.

Mais Buck, qui est loin de manquer d'intelligence, jugea plus prudent de n'être pas candidat aux élections de lundi dernier. Sa candidature aurait trop eu l'allure d'un défi. Aussi, s'est-il abstenu et a-t-il préféré se rabattre sur trois comparses: l'échevin Stewart Smith, Fred Collins et J. B. Salsberg.

Le premier fut candidat au bureau de contrôle et les deux autres, à l'échevinage.

Tous trois sont des communistes notoires. A maintes reprises, l'échevin Smith avait été l'objet de violentes censures, de la part de ses collègues au conseil.

Smith n'a pu faire mieux que de se classer sixième, dans la liste des candidats au bureau de contrôle. De plus, il n'a recueilli qu'à peine le quart des suffrages donnés aux élus, et le total de ces suffrages n'est guère plus que le tiers du nombre de ceux recueillis par Tim Buck, l'an dernier.

Ses deux compagnons de lutte, Collins et Salsberg, tous deux candidats à l'échevinage, ont été écrasés par un vote de quatre contre un.

L'électorat de Toronto a donc fait une purge complète. Plus de communistes dans l'administration municipale.

On doit féliciter l'électorat de la capitale ontarienne du geste qu'il vient de poser. A l'encontre des électeurs de Winnipeg, ceux de Toronto se sont refusés à l'abstention et ils ont voté. Aujourd'hui ils n'ont plus de communistes au nombre de leurs administrateurs.

Cela ne signifie pas que le communisme soit rayé de la capitale ontarienne. Seulement, il devra se terrer. Aussi l'électorat devra-t-il avoir l'oeil au grain, s'il entend que le communisme ne relève pas la tête et ne profite d'un moment d'indifférence des votants pour reprendre les positions perdues.

Premier emprunt de guerre

Il est réconfortant d'apprendre d'Ottawa que l'on se prépare au premier emprunt de guerre du Canada pour le premier trimestre de 1940, car toutes les classes de notre population auront ainsi pour la première fois l'occasion de contribuer directement à l'effort de guerre du Canada. En raison des denrées alimentaires, du matériel et des approvisionnements que notre pays sera appelé à fournir, la participation du Canada à cette guerre sera essentiellement d'ordre financier. Il est vrai qu'une bonne partie de ce matériel sera payée par les Alliés, mais le Canada devra financer plusieurs achats faits chez nous par la Grande-Bretagne, sans compter que le programme canadien proprement dit est d'application fort étendue. L'on estime à au moins 40% la proportion du revenu national qui sera requise cette année pour acquitter les frais de guerre et autres dépenses de tous les gouvernements canadiens, de même que pour financer les achats de la Grande-Bretagne chez nous.

Depuis la dernière guerre, le Canada a fait de notables progrès dans l'établissement d'un régime fiscal basé sur l'égalité des citoyens et sur des responsabilités corrélatives. Ainsi qu'on l'a annoncé lors du premier exposé budgétaire de guerre, le Canada fera tout son possible pour que sa participation soit financée au jour le jour et pour que le règlement s'en soit effectué par tous et selon leurs moyens. L'impôt seul ne saurait mettre toute l'entreprise en train sans risquer d'entraver l'initiative, de diminuer l'efficacité et de ralentir l'expansion de la production et du revenu national. Il importe donc de suppléer à l'insuffisance de l'impôt par des emprunts offerts au pays même.

Toutefois, l'on peut prendre pour acquis que, dans cette guerre, il ne sera pas question d'obligations exemptes d'impôt qui iraient à un petit nombre de détenteurs et leur permettraient de réduire leur impôt sur le revenu. On évitera, aussi, le retour des bénéfices anormaux dont le matériel de guerre fut l'objet au cours du dernier conflit. L'impôt sur les surplus de bénéfices, décrété lors de la session spéciale de guerre du parlement canadien, servira de sauvegarde contre cet état de choses.

On nous informe que le prochain emprunt de guerre comportera des obligations à partir de $50.00 chacune. Le ministre des Finances, l'hon. H. Ralston, C.R., espère que chaque Canadien deviendra créditeur de son gouvernement en souscrivant une de ses obligations. Le rapport de créditeur à débiteur entre chaque citoyen et son gouvernement constitue une garantie de bonne administration et de civisme éclairé.

Les conditions au Canada sont telles que l'emprunt, lorsqu'il sera lancé, arrivera dans des circonstances favorables. Les commandes de guerre et la forte récolte de blé dans l'Ouest commencent à faire sentir leur effet sur l'accroissement de l'activité commerciale. L'embauchage augmente et, d'après les indices du Bureau fédéral de la statistique, il s'en faut de peu pour que le volume des affaires établisse un nouveau record. Avec cette amélioration générale qui se manifeste dans le domaine commercial et qui promet de continuer, le premier emprunt de guerre devrait recevoir un accueil empressé.

Moins de chômeurs

OTTAWA — Le "Canadian Welfare Council" a déclaré que le Canada entrait dans ce premier hiver de la guerre dans des conditions favorables. En effet il y a 100,000 personnes de moins comparativement à l'hiver précédent qui sont à la charge du trésor public. Cette sensible amélioration est due d'abord à la reprise agricole dans l'Ouest et, dans certains cas, aux activités imposées par la guerre.

Mort de lady Dickens

LONDRES — Lady Dickens, bru du célèbre romancier anglais Charles Dickens, est décédée à l'âge de 90 ans. Elle était la veuve de sir Henry Dickens, sixième enfant du romancier. Sir Henry est décédé en 1933.

Saint-Boniface

A l'Archevêché

Cours pour jeunes gens et jeunes filles à Saint-Norbert

Pas de communiste!

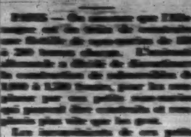
Mort de M. Joseph Giguère

Mort de M. Arthur Robert

Décès de M. Bruneteau

PETITE NOTE





Une ordination aux armées

Jacques PAGE.
("Temps Présent", Paris).

NOUVELLES DE PARTOUT

Démission du cabinet belge

Films éducatifs pour les soldats

Sir Robert Brooke-Popham retourne au Canada

L'ancien gouvernement polonais accusé de négligence

Arrêtez ce chatouillement dans la gorge

On a besoin des fermiers

Mort d'un célèbre constructeur d'avions

Éloge hollandais des femmes françaises

Une fédération d'États européens

Les étudiants au congrès de Sainte-Anne-de-Bellevue

Les voeux adoptés. — Unité nationale. — Les deux races fondamentales du Canada. — Contre la conscription. — Bourses d'étude.

MONTREAL. — Le congrès national des étudiants d'universités s'est tenu au Collège Macdonald, de Sainte-Anne-de-Bellevue. Plus de deux cents étudiants venus de toutes les parties du pays y ont pris part. Le projet de réunir les deux groupes — l'Assemblée des étudiants canadiens et la Fédération nationale des étudiants d'université du Canada — n'a pas été adopté, mais le projet reste à l'étude; s'il se réalise, le nom de la nouvelle association sera: la Fédération des étudiants canadiens.

On a adopté plusieurs résolutions importantes préparées par des comités du congrès et qui se rapportent à l'unité nationale, à la politique extérieure du Canada et au moyen d'améliorer l'instruction universitaire. Voici la partie de ces résolutions:

L'unité nationale

Réaffirmation du principe d'égalité des deux races fondamentales du Canada: la race canadienne-française et la race canadienne-anglaise. La dualité de culture est avantageuse et doit être maintenue. L'anglais et le français doivent rester les deux langues officielles du pays. Le Canada est un pays autonome. [illegible]

...

corps expéditionnaire outre-mer, parce que cela préparerait la voie à la conscription.

Pour les universités

Continuation de la campagne pour obtenir du gouvernement fédéral mille bourses d'étude de $500. Les provinces d'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse, qui n'ont pas accepté un système de bourses d'étude comme partie du programme d'Aide à la jeunesse, devraient le faire immédiatement. Échange d'étudiants et de professeurs avec les universités étatsuniennes. Création de contacts entre les diverses universités du Dominion, soit au moyen de conférences, soit en échangeant des étudiants d'une université à l'autre. Aide donnée à chaque université pour résoudre ses problèmes particuliers. Préparer les étudiants à agir dans le but de former une nation canadienne. [illegible]

...

de l'Université de la Colombie-Britannique, pour la région de la côte occidentale; Alfred Manuin, de l'Université du Manitoba, pour la région centrale; Peter Malachowski, de l'Université Queen, pour l'Ontario; Gérard Vaillancourt, pour le Québec, et Otto Antoft, de l'Université Dalhousie, pour les Provinces Maritimes.

Aux groupes français d'Amérique

QUEBEC. — Voici le texte du message adressé, le 31 décembre au soir, à la radio, par Mgr Camille Roy, président du Comité permanent de la survivance française en Amérique: [illegible]

...

et sollicitent de Québec plus et mieux que son sourire: son bon exemple, sa coopération, l'appui de sa fidélité.

Je souhaite donc à mes frères de la province de Québec de rester des âmes dignes de leur mission, d'être eux-mêmes les vaillants gardiens des traditions nécessaires des disciplines morales, intellectuelles, qui ont fait la force de notre race. Je souhaite qu'ils conservent eux-mêmes, avec une intégrité exemplaire l'héritage français.

Et pour assurer partout la permanence de nos vertus françaises et chrétiennes, que demain dans tous nos foyers la bénédiction du père descende avec abondance sur tous les enfants.

Une émission hebdomadaire du Vatican destinée au Canada français

CITE DU VATICAN. — Les autorités de la Cité du Vatican annoncent qu'à compter du début de l'année 1940 la station à ondes courtes de la Cité du Vatican diffusera, chaque semaine, des émissions spéciales, en français, en anglais, en espagnol et en portugais, destinées spécialement aux Amériques du Nord, Centrale et du Sud. Ces émissions [illegible] nouvelles religieuses.

Une émission spéciale en français aura lieu chaque dimanche soir, à 8 heures, (heure centrale) pour les populations françaises du Canada.

Les émissions hebdomadaires en langue anglaise auront lieu les dimanches et mercredis soirs, à 8 h. 30. Ces émissions seront transmises sur ondes courtes sur 48.47 mètres.

La prorogation du mandat des élus municipaux en Ontario

TORONTO. — [illegible]

L'armée et l'aviation polonaises reconstituées en France

PARIS. — [illegible]

PARIS LA NUIT

[illegible]

—Oh! merci mille fois, mademoiselle.

Mais, le lendemain, faisant le même trajet, j'ai rencontré la même vieille dame qui, sans me reconnaître, m'a adressé une demande identique. Et j'ai compris que l'obscurité des rues parisiennes donnait lieu à une pratique renouvelée de l'auto-stop. (Vous savez bien, ces piétons qui arrêtaient les autos sur les routes pour se faire véhiculer). Aujourd'hui, la lampe-stop, ou les économies de bouts de chandelles.

A propos d'économies, qu'est-ce que la Ville-Lumière doit réaliser sur le budget éclairage?

* * *

Il se peut que dans vos pérégrinations nocturnes vous croisiez un monsieur qui, les mains dans ses poches, le col du pardessus relevé par ce temps frisquet, marche le front en arrière, les yeux levés vers les étoiles... ou presque.

Vous pourriez le prendre pour un poète cherchant la rime, l'inspiration. Mais non, celui-ci cherche la lumière, la lumière prohibée. Et quand il a trouvé une fenêtre éclairée, des persiennes laissant filtrer des rais subversifs, une tabatière ouvrant son oeil lumineux de cyclope au front d'une maison mitoyenne, le passant nocturne donne des signes d'agitation.

Il se précipite sur son sifflet à roulettes et siffle et siffle, siffle.

Ce monsieur fait rêver les enfants du quartier; il éveille une vocation nouvelle:

—Oh! maman, moi, quand je serai grand, je serai chef d'îlot!

* * *

Sur le trottoir humide de pluie, se reflète le vitre bleuie du restaurant [illegible] marine. On pousse le tambour bien. A l'intérieur, il fait chaud, il fait clair (médiocrement), il fait réconfortant.

La vie nocturne de Paris s'est réfugiée dans les restaurants; ils sont ouverts jusqu'à onze heures. La "carte" est toujours abondante. [illegible]

...

—Lucie POIRIER.
("Le Journal de la Femme").

Le message de Roosevelt au Congrès

WASHINGTON. — [illegible]

Les chefs d'Etat qui ont envoyé leurs voeux à Hitler

BERLIN. — [illegible]

Les 9 "commandements" de l'opposition allemande

[illegible]

65ième Assemblée Générale Annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif total de la Banque et la somme des dépôts sont plus élevés que jamais. — Importante augmentation des prêts. — Le président, M. Beaudry Leman, analyse la situation générale au Canada.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le lundi 8 janvier, la 65e assemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman, président et administrateur délégué de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration [illegible]

...

pourrions être assurés que la guerre sera suivie d'une longue période de paix, le Canada serait l'un des pays les mieux en état de profiter du retour de la libre circulation des hommes, des capitaux et des marchandises dans le monde. Notre vaste pays a été richement doté par la Providence [illegible]

Association d'Education

Vassar

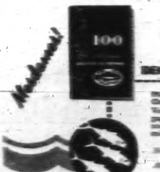
[illegible]







[illegible]



La Ferme des Pins

(Mary Beaudreault?) Illustrateur: Ernest Sinéal, Montréal.









[illegible]

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Saint-Pierre-Jolys

Quelle affection plus légitime et plus vraie que celle d'un pasteur pour ses ouailles? Les paroissiens de Saint-Pierre ont été une fois de plus témoins de l'amour que leur porte leur dévoué curé. [illegible] ... "Laissez venir à moi les petits enfants". Comme un autre Christ, notre curé appela à lui après la messe tous les enfants de la paroisse. [illegible] ... de grâces pour l'avenir.

• • •

[illegible] ... Marcel Rajotte, Laurent Sirotte, Conrad Sirotte, Lucien Préfontaine, Laurent Couture, Léon Gagné, Léo Lambert, Georges Lambert, Emile Hébert, Arthur Paradis, Edmond Saint-Arnaud.

Bon succès à nos joueurs à la prochaine joute!

Une Jociste.

Saint-Claude

Les petits poussins ont peur des avions... Mlle Alphéa Morin s'est-elle habituée à ce genre d'oiseau? [illegible] ... Le 2 janvier, Mlle Morin unissait sa destinée à M. Ovide L'Heureux, de la "Royal Canadian Air Force". [illegible] ...

Le bon Dieu connaît bien les siens... Le 25 novembre, dans une petite soirée récréative, organisée par la J.A.C.F., Mlle Morin gagnait un crucifix, prix de présence. La divine Providence préparait un nouveau foyer chrétien où le Christ régnera en Roi et Maître.

N.-D. de Lourdes

Naissance

Norbert-Joseph-Antonin, né le 2 janvier, fils de Pierre Durand et Delima Lajimodière.

• • •

[illegible] ...

Nos jeunes de Lourdes se distinguent sur la glace: le 30 décembre à une partie de hockey organisée par les collégiens, [illegible] ... Somerset. Mercredi 3 janvier, à la revanche à Somerset, ils ont gagné par 5 à 4.

• • •

[illegible] ...

Pour les Missions

Les vieux timbres ne valent plus rien pour vous, mais ils peuvent être vendus au profit des Missions. Leur prix de vente est petit; toutefois ce sont les petits ruisseaux accumulés qui font les grosses sommes. Envoyez-nous, s'il vous plaît, vos vieux timbres.

L'Oeuvre des Missions,
Juniorat des Pères Oblats de Marie-Immaculée,
St-Boniface Manitoba

Saint-Norbert

Tableau d'honneur du mois de décembre au Couvent

GRADE XII — [illegible]
GRADE XI — [illegible]
GRADE X — [illegible]
GRADE IX — [illegible]
GRADE VIII — [illegible]
GRADE VII — [illegible]
GRADE VI — [illegible]
GRADE V — [illegible]
GRADE IV — [illegible]
GRADE III — [illegible]
GRADE II — [illegible]
GRADE I — [illegible]

QUI A DIT?

Impossible n'est pas français.

[illegible] ...

A Pâques ou à la Trinité.

[illegible] ...

Cela fera du bruit dans Landerneau.

[illegible] ...

La Norvège a perdu 24 navires

OSLO, Norvège — [illegible] ...



LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

Pierre CHARLES, S.J.
Joseph FOLLIET
Pierre LORSON, S.J.
Dr Ernest VAN CAMPENHOUT

Racisme et catholicisme

In-12, 188 pages: 10 frs.—Editions Casterman.

S'il est une conquête du Christianisme dont l'humanité doit être fière, c'est la doctrine de l'égalité de tous les peuples en face des réalités spirituelles. "Il n'y a plus de païen ou de juif, de barbare ou de Scythe, d'esclave ou d'homme libre, le Christ est tout en tous" (S. Paul, Colos., III, 11). La conception chrétienne du monde est franchement universaliste.

A cet idéal séculaire s'oppose le "RACISME", tel que l'expose un A. Rosenberg, il est la négation même de l'universalisme catholique, de tout universalisme humain. [illegible] ...

Dans ce volume, on voit étudier objectivement, sincèrement, le "RACISME", de façon à parvenir aux principes mêmes du système. [illegible] ...

Quant à la traduction, elle est élégante; la lecture en est un charme.

Un livre qui répand la lumière et le réconfort, un livre qui assure dans les coeurs une indéracinable confiance, source de bonheur et de paix.

Abbé C.-E. ROY
Docteur en théologie et en philosophie, licencié en droit canonique.

L'organisation catéchétique (1)

Grand in-8° de 425 pages. Prix: 27 frs. Editions Casterman—Tournai-Paris.

La faveur marquée avec laquelle le premier ouvrage de l'abbé Roy a été accueilli, les nombreux éloges qui en furent faits dans la presse et les revues spécialisées, [illegible] ...

Le but de ce nouvel ouvrage est de contribuer à éclairer tous ceux qui, dévoués à la cause des enfants, [illegible] ...

(1) Cet ouvrage continue et complète celui qui a été publié récemment sous le titre: Méthode pédagogique de l'enseignement du catéchisme.

Pour avoir confiance

d'après "TRUST"
par Mother Mary LOYOLA, I.B.V.M.
Traduction et adaptation de M. l'abbé L. ABENDT

Volume in-12 de 280 pages: 12 frs. Editions Casterman—Tournai. Confiance!

[illegible] ...

Sa doctrine est inattaquable. Elle s'appuie sur la Parole de Dieu, les commentaires des meilleurs auteurs et les expériences les plus convaincantes.

S. E. Mgr Stritch succède au cardinal Mundelein

WASHINGTON — La Délégation apostolique annonce la nomination de Son Excellence Mgr Samuel-A. Stritch, archevêque de Milwaukee, comme archevêque de Chicago et successeur du cardinal Mundelein, décédé le 2 octobre.

Elle annonce aussi la nomination de S. E. Mgr Moses-K. Kiley, évêque de Trenton, N.-J., comme archevêque de Milwaukee.

Mgr BEAUPIN,
Directeur du Comité catholique des Amitiés Françaises à l'Etranger

Les origines de la guerre

DOCUMENTS

Une brochure [illegible] ... Paris 1530.

[illegible] ...

PARIS — M. Edouard Daladier a fait une chute dimanche et s'est foulé une cheville.

Ce que mange chaque jour l'armée française

Les cinq millions de soldats français [illegible] ...

LE CHANGE

9 janvier

L'argent des pays étrangers en monnaie canadienne

Angleterre	4.43—4.47
France	[illegible]
Etats-Unis	prime 10-11 pc.
Belgique	[illegible]

LE MARCHÉ

9 janvier
aux Abattoirs de Saint-Boniface

[illegible]

PRODUITS
Du Manitoba

[illegible]

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Janvier	Lundi 1	Mardi 2	Mercredi 3	Jeudi 4	Vendredi 5	Samedi 6
BLE						
Nord No 1	Fête	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord No 2		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord No 3		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 4		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 5		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 6		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie nat.		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AVOINE						
C.W. No 2		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 1		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 2		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 3		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie nat.		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE						
LIN						
C.W. No 1		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE						

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Mai	Fête	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AVOINE						
Mai		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre						
ORGE						
Mai		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre						
LIN						
Mai		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre						
SEIGLE						
Mai		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre						

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1939

PASSIF

Envers le public:

Billets en circulation	$ 4,865,789.00
Dépôts	144,590,764.34
Divers	854,364.07
	$150,311,917.41

Envers les actionnaires:

Capital, réserve, dividendes et profits non répartis	12,392,921.84
	$162,704,839.25

ACTIF

Disponibilités de caisse	$ 23,286,861.11
Obligations et actions (comptées au-dessous du cours du marché)	62,389,853.19
Prêts à demande (sur titres dont les cours présentent une ample marge)	4,628,475.60
Prêts et escomptes et avances aux Provinces et aux Municipalités (après provision pour créances douteuses)	63,566,326.54
Immeubles, créances hypothécaires et divers (comptés au-dessous du coût ou de la valeur)	8,824,261.45
	$162,704,839.29

COMPTE PROFITS ET PERTES

Solde créditeur au 30 novembre 1938			$ 240,265.01
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1939		$1,032,518.51	
A déduire:			
Provision pour impôts fédéraux et provinciaux	$180,334.00		
Fonds de pension du personnel	60,000.00	240,334.40	783,184.11
Total			$ 1,023,449.12

Réparti comme suit:

Dividendes	$ 500,000.00
Amortissement des immeubles et du mobilier	50,000.00
Province de Québec (14 George V, ch. 3)	125,000.00
Solde créditeur au 30 novembre 1939	348,449.12
	$ 1,023,449.12

Feuilleton de la "Liberté"

Le Bonheur des Autres

par

Pierre Dhoël

(Suite)

NUMERO 16

Tous trois marchaient lentement, avec cette impression singulière que leurs vies étaient créées en vue d'un impérissable accord.

De nature semblable, issus des mêmes arrière-grands-parents, ils se sentaient bien de même race française, haute et pure, brave et simple. Et, plus que le sang, les joignait cette fraternité d'âmes par laquelle d'un pôle à l'autre, s'attirent les êtres d'élite.

Les deux soeurs parlaient peu. Jean-Marc suivait d'instinct les appels du silence qui glissaient entre eux sans les désunir.

A mesure que, dans l'écart des arbres, surgissaient les tourelles de Roc-les-Bois, ils ralentissaient leur marche.

Ils n'avaient aucune hâte d'arriver ni de voir le moment présent se dissoudre dans la minute fuyante qui allait devenir du passé. La barrière rustique qui accède au parc, était ouverte. Michelle, au moment de la franchir, se tourna vers leur compagnon de route:

—Au revoir, et merci, cher Jean-Marc.

—Ne me remerciez pas, Michelle! J'aurais tant voulu vous être d'un plus utile secours!

Au tournant du sentier, l'ombre des chênes enveloppa d'un manteau gris la haute silhouette de l'officier. On entendit seulement les brindilles sèches et les feuilles mortes qui craquaient sous la foulée de sa marche souple.

Les deux soeurs, entrées dans le parc, montèrent avec lenteur l'allée de platanes où l'épaisseur de la mousse amortissait le bruit de leurs pas.

Mû par un réflexe qu'il ne chercha pas à contrôler, Jean-Marc était revenu en arrière, jusqu'au coude où le sentier ouvrait une perspective directe sur l'allée que suivaient Michelle et Solange.

Un long moment, Villandrey immobile contempla une silhouette, fine et harmonieuse, les boucles sur la nuque d'une courbe si parfaite, la grâce naturelle du geste qui enlaçait en marchant la taille mince de la cadette, et semblait y chercher un affectueux appui.

Tout ce qu'il avait aimé ici-bas, d'un amour inutile et désespéré, toute la joie qu'il [illegible] et bâillonner, tout cela tenait en cette ombre de Michelle, qui déjà fondait au loin, irréelle, insaisissable, dans la buée vaporeuse du soir.

XX

Le tic-tac de la pendule rongeait, miette à miette, le temps, avec cette impassibilité des choses inanimées, qui se rit de l'impatiente activité des hommes.

Allant et venant dans le hall de Roc-les-Bois, Raoul Daubry, fiévreux, allumait une cigarette, jetait, dans la cheminée monumentale que soutenaient deux cariatides, l'allumette enflammée, et laissait s'éteindre entre ses doigts le tabac anglais sans songer à le porter à ses lèvres.

Cette lutte endurée depuis des mois l'épuisait.

Son système nerveux, mû par une volonté intermittente et variable, n'avait pas cette résistance invincible des vraies énergies, que rien n'entame, et qui se fortifient par le combat.

En même temps que sa force morale, sa vigueur physique était atteinte par le grignotement sourd, incessant, de l'angoisse qui l'étreignait depuis des mois, jour et nuit.

Né d'une famille honnête, sa conscience répugnait aux moyens extrêmes que l'influence de Silva le contraignait à employer. Victime de l'ascendant funeste de l'aventurier, il faisait depuis longtemps retomber sa mauvaise humeur sur Michelle, et, vaguement, de façon confuse, il en éprouvait un remords tardif.

Les pommettes rouges, la démarche saccadée, il levait à chaque minute ses yeux sur le cadran.

"Qu'elles sont longues, pensait-il, à revenir de la Roselière Quand donc saurai-je si je suis sauvé ou perdu?"

Allant à la fenêtre, il en souleva le rideau. Là-bas, dans l'ombre croissante du crépuscule lilas, les deux soeurs venaient d'un pas paisible. Pourquoi ne se pressaient-elles pas davantage? Il chercha à scruter l'expression de leurs visages, mais n'y put parvenir.

Il eut envie d'ouvrir la fenêtre et de crier:

"Mais dépêchez-vous donc!"

Il n'osa pas.

Sans l'avouer, il craignait Solange, ses reparties piquantes, le regard de ses yeux gris-doré qui ne se baissaient jamais devant lui.

Par délicatesse, la cadette s'élança dans le majestueux escalier central et laissa sa soeur s'avancer seule vers le fond du hall.

Au pied d'une colonne de chêne massif, sculptée de riches ornements Renaissance, dont le sommet déversait dans l'immense salle les lueurs savantes d'un éclairage indirect, Raoul venait de s'asseoir, inquiet, abattu.

L'air grave de Michelle ne lui disait rien de bon. Pourquoi ne se décidait-elle pas à parler?

—Eh bien? interrogea l'industriel d'une voix rauque.

—Eh bien! Jean-Marc ne peut consentir à ce que vous demandez, et qui risque de compromettre son honneur.

Raoul ricana!

—Les voilà bien, les amis!... Ah! c'est du propre!

—Calmez-vous, je vous prie, et laissez-moi terminer. Vous vous emportez sans savoir la conclusion de ma démarche.

—Qu'est-ce qu'il a pu ajouter? De bonnes paroles pour marquer l'égoïsme de son refus! Il est joli, votre ami d'enfance!

—Taisez-vous donc, Raoul, et laissez-moi achever: Jean-Marc consent à vous remettre un gros chèque sur sa banque. C'est tout ce qu'il peut vous promettre.

—Ce n'est rien! hurla Raoul. Qu'est-ce que je pourrai faire de ses quatre sous? Il me jette exprès à l'abîme, le misérable!

Jamais Michelle n'avait vu son mari dans un emportement pareil. Comme un enfant pris d'une crise de nerfs, ou plutôt comme un alcoolique en fureur, Daubry, à coups de pied, dispersait les beaux meubles anciens à travers le hall.

Saisissant sur une console une urne précieuse de cristal taillé, d'un tel poids que Michelle ne la pouvait soulever, il la jeta à terre avec une violence démentielle. Un torrent d'eau roula sur le tapis de Perse; les gerbes de glaïeuls qu'elle contenait se dispersèrent, froissées et brisées, autour du vase magnifique qu'une énorme fêlure traversait du haut en bas.

Reculant jusqu'au fond du hall, Michelle s'était réfugiée sur un divan d'angle, caché presque entièrement sous l'arche de bois sculpté du royal escalier, et sous l'envol des fers forgés de la rampe. Elle vit au loin les pointers du chasseur qui, profitant d'une porte mal fermée, soulevaient de leurs museaux la portière de velours, et pénétraient dans le hall bouleversé.

Daubry leur lança un coup de pied qui leur fit chercher refuge, en gémissant, auprès de la jeune femme, et poser sur ses genoux leurs belles têtes craintives.

Hurlant des [illegible] à l'adresse de Villandrey, l'industriel saisit sa canne, restée dans l'angle de la cheminée et se mit à frapper à tour de bras le lustre en porcelaine de Copenhague qui faisait l'admiration des connaisseurs d'art.

Michelle poussa un cri de désespoir; depuis deux siècles, les fins bouquets peints, qui brillaient sur le fond de blancheur polie, à la lueur des bougies décorées, avaient assisté à toutes les fêtes de famille des seigneurs de Sauverte.

Les éclats de porcelaine tombèrent en pluie sur le tapis.

La tête baissée sur le museau des chiens qui léchaient son front, Michelle sanglotait.

L'excès même de sa fureur, en l'épuisant, jeta Daubry dans un fauteuil où il s'écroula. Il était haletant. Une double pression nerveuse et musculaire le tenait sans forces, hagard, dans cette même bergère où jadis il faisait sa sieste si paisiblement.

Les gouttes de sueur perlaient sur son front; le sang battait à ses tempes, et il ressentit sur sa nuque l'impression d'un coup de massue. Il voyait double, et des pointes de feu dansaient devant ses yeux exorbités.

Sans rancune, les deux chiens quittèrent la jeune femme et vinrent vers leur maître. Haussant vers lui l'élégance de son museau racé, le plus hardi posa ses pattes de devant sur les bras du fauteuil, l'autre s'accroupit à ses pieds et appuya sur le genou de Raoul son mufle noir, fixant sur l'homme qui haletait son beau regard compatissant.

Sans bruit, Michelle, toute tremblante, se glissa derrière la colonne et courut se réfugier dans la chambre où dormaient ses deux enfants.

Elle eût voulu s'approcher de cet homme fou de rage et tenter de l'apaiser, mais la peur la paralysait.

La pensée de la belle urne brisée, du splendide lustre, trésor de famille, endommagé à jamais, l'emplissaient d'effroi et de rancune. Quel affreux destin la liait donc à cet homme, si différent d'elle? Elle dut faire appel à toute sa résignation chrétienne pour ne pas détester son mari!

L'oreille au guet, elle redoutait à chaque seconde de voir entrer cet énergumène en furie. La porte extérieure roula sur ses gonds. Raoul sortait. Qu'allait-il faire? Elle entendit les pointers aboyer et le gravier des allées grincer sous les pas.

A genoux au pied du lit du petit Alain, la jeune femme pria de toute son âme inconsolable et crucifiée.

Solange dîna seule, inquiète, angoissée.

Vers minuit, Michelle, qui ne dormait pas, entendit son mari entrer. Sous sa main, la porte du hall résonna dans le silence nocturne, et son gémissement lugubre fut répété par tous les échos du château.

. . . .

Depuis deux jours, Michelle ne quitte pas le chevet de son mari. Adroite et experte, Solange l'aide de toute sa science d'infirmière.

Une toux sèche déchire la gorge de Daubry. Après sa colère folle d'avant-hier, trempé de sueur, où était-il allé courir si longtemps avec ses chiens? Sans doute dans l'humidité du parc? Le vent glacé de la nuit avait collé ses vêtements refroidis sur son corps en transpiration. D'où, pour le mal, une prise facile sur ce tempérament déprimé, affaibli par de poignants soucis, et par une longue suite de nuits sans sommeil.

Des frissons violents le secouaient. Il se plaignait de douleurs aiguës dans le côté et dans la poitrine; il respirait difficilement.

Le docteur diagnostiqua une pleurésie, et fit part à Michelle de ses sérieuses inquiétudes.

Après une journée relativement calme, Solange, la nuit du cinquième jour, courut appeler sa soeur qui, épuisée, s'était endormie toute habillée sur son lit.

—Viens vite, ton mari est au plus mal!

Une crise nerveuse soulevait Raoul dans un paroxysme d'excitation. Il ne reconnut ni sa femme, ni sa belle-soeur, rejeta ses couvertures et voulut se lever pour poursuivre des ennemis invisibles.

Appelé à l'aide, Richard, le valet de chambre, eut le plus grand mal à maintenir couché Daubry qui délirait, criait, invectivait les fantômes autour de sa couche.

Ce fut une nuit de cauchemar où la congestion cérébrale transformait le malade en fou furieux. Les deux soeurs devaient en garder un souvenir de terreur effroyable.

Le lendemain, la fièvre, qui avait atteint 41° dans la nuit, était en baisse. Mais le docteur, qui venait deux fois par jour, ne cacha pas ses craintes.

Il connaissait de longue date les deux soeurs, et professait pour elles une admiration profonde.

—Ce sont, disait-il, deux femmes exceptionnelles.

Avec la divination d'un vieux praticien, auquel l'humanité souffrante [illegible] secrets, le médecin pressentait la vie douloureuse de Michelle.

Trouvant ce matin-là les deux poumons de Raoul engorgés, sans ambages, il déclara aux deux femmes l'imminence du danger; le lendemain, septième jour, apporterait au malade le salut ou la mort.

Après cette visite, le médecin se rendit dans l'autre aile du château, près de Mme Victoire.

Depuis près d'un an, percluse de rhumatismes, celle-ci ne pouvait plus bouger. Elle avait fini par supposer vaguement, du moins en partie, les mauvaises affaires de son fils.

Chaque jour, jusqu'au début de sa pleurésie, Daubry venait la voir, s'asseyait à son chevet, et y demeurait un moment. Elle le connaissait trop bien pour n'avoir pas, à son visage décomposé, à ses mutismes, deviné quelles menaces pesaient sur la fabrique. Mais elle regardait cela de loin, avec cette sorte de détachement des vieillards de son espèce, qui vivent confinés dans leurs soucis personnels.

Etonnée de n'avoir pas reçu, depuis six jours, la visite quotidienne de Raoul, elle avait questionné sa belle-fille qui, attentive et dévouée, ne manquait pas de venir la voir un instant chaque matin. La jeune femme, pour ne pas l'effrayer, lui avait dissimulé une partie de la vérité.

Solange, qui faisait des massages et des piqûres à la vieille dame, ne lui en avait pas dit davantage.

Adroite à s'informer, grâce à sa longue habitude des commérages, Mme Victoire avait tourmenté de questions le valet de chambre, la cuisinière, la femme de chambre et la lingère, quand l'un ou l'autre la servaient. En coordonnant les réponses, elle avait à peu près reconstitué les événements et compris que son fils courait un grave danger.

L'émotion avait provoqué chez la rhumatisante une crise cardiaque accompagnée de longue syncope.

Assis près du lit de la vieille malade, le docteur fit tout ce qu'il put pour la rassurer, la distraire et la calmer. Elle s'était mis dans la tête d'aller soigner elle-même son fils, ou, du moins, d'aller voir comment on le soignait, car, disait-elle, il y avait là deux femmes sans expérience, qui avaient le plus grand besoin de ses conseils.

Le docteur avait bien envie de la bousculer, et de la traiter avec sévérité. Depuis si longtemps, il devinait le déplorable rôle joué par cette imposante mégère dans le jeune ménage Daubry!

—Allons, Madame, déclara-t-il, vous devriez occuper vos loisirs à jouer aux cartes avec votre nouvelle lingère Adélaïde; il paraît qu'elle est, au jeu, la plus amusante des partenaires.

—Comment le trouvez-vous? interrogea sèchement Mme Victoire.

—Je le tiens de ma vieille bonne, grande amie d'Adélaïde. Elle vous distrairait pendant ce temps d'immobilité forcée.

Mme Victoire retrouvait sa langue acérée chaque fois que quelqu'un l'agaçait. Assise sur son lit, parmi une demi-douzaine d'oreillers, entourée de journaux épars et dépliés, elle darda sur l'excellent homme, derrière ses lunettes, le regard acide de ses petits yeux.

—Mêlez-vous de vos affaires, et laissez-moi tranquille, lui déclara-t-elle. Je n'ai besoin ni de vous, ni de vos conseils. Je me demande pourquoi vous venez au château?

—Pour vous soigner, chère Madame, réplique le docteur avec sérénité.

—Je ne crois pas à la médecine et je méprise les médecins! assura Mme Victoire, en remettant, avec des gestes rageurs, ses lunettes dans le fourreau.

—Il me semble que vous m'avez prié de passer? insinua le docteur, toujours placide.

Mme Victoire jeta d'un mouvement de colère une liasse de journaux à terre, et cria d'une voix aigre:

—Je n'ai aucun besoin de ces charlatans patentés. Ils ne sont bons qu'à semer le malheur dans les familles et à cultiver la maladie. C'est la pire engeance que je connaisse.

Le docteur se leva d'un air sérieux et s'inclina devant l'immense lit:

—A demain matin, chère Madame.

En quittant la chambre, il riait en lui-même, et se disait tout bas:

"Quel phénomène! Un personnage balzacien!"

. . . .

Depuis le début de la maladie de son patron, le vieux caissier venait chaque jour s'entretenir avec Michelle.

Tout à la fabrique allait de mal en pis. La débandade était totale.

Seul tenait bon, sans se montrer démoralisé, un jeune ingénieur récemment nommé directeur de la partie commerciale, contre le gré de Silva.

Cette nomination avait été le dernier acte de clairvoyance et de volonté du chef. Résolution trop tardive. Cet homme, nouveau dans l'affaire, ne pouvait empêcher le désastre.

Depuis que Raoul était alité, Hélio Silva, sous prétexte d'appel à l'étranger, avait pris la fuite; la débâcle était certaine, et, compromis dans le krach, il avait eu juste le temps de disparaître, comme les rats des soutes fuient le navire qui va couler.

Nul ne savait où il était allé cacher ses échecs.

La disparition du mauvais génie soulageait Michelle. Mais les dernières nouvelles de l'usine étaient de plus en plus graves. Les déposants, affolés, parlaient d'en appeler à la Justice. [illegible] dans cette voie, c'en était fait de la réputation de Daubry. Pourtant, aucune force humaine ne semblait capable de conjurer le péril, d'empêcher la chute verticale.

De Raoul, Michelle savait qu'à cet égard il ne fallait plus rien attendre. Que demain, septième jour, échéance redoutable pour le malade, celui-ci mourût ou fût sauvé, il ne pouvait plus rien... Le sort de la maison restait entre les seules mains de Dieu. Humainement, tout semblait perdu.

. . . .

Dans la chambre du pleurétique, le silence n'est troublé que par le sifflement de sa respiration courte, précipitée et haletante. A l'aube, Michelle a fait appeler un prêtre, que le malade n'a ni vu ni entendu. Depuis lors, elle tremble; ce jour gris, voilé, sera-t-il celui du salut ou de la perte de Raoul? Oublieuse de tout ce qu'elle a pu endurer par lui, elle est mordue de la plus cruelle anxiété à la pensée de sa possible disparition. Le coeur tendre et généreux de la jeune femme souffre de le voir souffrir, et elle s'ingénie, par les plus délicates attentions, à tenter de le soulager. Il ne semble se rendre aucun compte de la gravité de son état, et demeure dans une prostration que le docteur, le matin, avait trouvée de mauvais augure.

Deux devoirs, également difficiles à remplir, s'imposaient à Michelle: tenter, par tous les moyens, de sauver son mari en danger de mort... Eviter la banqueroute menaçante, monstre à la gueule ouverte, que Raoul, maintenant, ignorait...

(A suivre)

LA COOPERATION

par GERARD FILION, L.S.C.
secrétaire général de l'U.C.C.

Neuvième leçon

La distribution des profits

Le troisième principe coopératif s'énonce comme suit: distribution des profits entre les membres proportionnellement au chiffre d'affaires de chacun avec la société. Ce principe est une conséquence logique du précédent qui stipulait: intérêt limité sur le capital. En effet, puisque la doctrine coopératiste interdit de récompenser le capital plus généreusement que par un intérêt raisonnable, il faut nécessairement trouver un autre mode de répartition des profits. C'est ce qui a donné naissance à la ristourne. On la définit: part des profits ou des trop-perçus qu'une société coopérative distribue à ses membres proportionnellement au chiffre d'affaires de chacun.

1.—Une société coopérative doit-elle faire des profits?

En théorie, une société coopérative ne devrait faire ni profits ni pertes. Quand elle vend à ses membres, son prix devrait couvrir juste le coût d'achat de la marchandise augmenté des frais d'administration; quand elle écoule les produits de ses membres, elle devrait leur retourner le prix de vente diminué des frais de transport et des dépenses de vente. En pratique, cependant, une telle politique est difficilement applicable pour les raisons suivantes:

a) Il est excessivement difficile d'établir un coût de revient dans une industrie ou un commerce en opération. Il y a toujours des imprévus en plus ou en moins. Si l'on cherche à opérer une coopérative en se basant sur un prix de revient calculé d'avance, il est à craindre qu'une simple erreur de calcul ou une perte imprévue ne se traduise en fin d'année par une perte assez sensible. Dans le cas, par exemple, d'une beurrerie coopérative, le coût de revient de fabrication pourra être de deux cents et quart, deux cents et un huitième ou trois cents et un seizième la livre de beurre; afin de faciliter les calculs, le bureau de direction fixera un taux de fabrication de trois ou de quatre cents, quitte à faire une ristourne en fin d'année.

b) Une coopérative qui opère sans profits peut difficilement se créer un ou plusieurs fonds de réserve, fonds d'éducation, fonds de prévoyance ou autres. Or une coo[illegible] toute entreprise d'affaires, à des pertes, à des crises économiques, à bien des imprévus. Si elle n'a pas la prévoyance de se constituer des réserves, elle s'expose à être prise au dépourvu; la moindre difficulté mettra son existence en danger. La création de réserves à même les profits est donc une mesure de saine prudence pour une coopérative.

c) En opérant sur une base de prix de revient, une coopérative se trouve à couper les prix et à soulever contre elle la colère de tous les marchands et de tous les commerçants. Or la coopération a déjà assez de difficultés à s'organiser et à prospérer sans qu'on lui suscite inutilement des ennemis. Il vaut mieux en général que la coopérative fixe ses prix au niveau de ceux du commerce, fasse des profits, se crée des réserves et remette à ses membres ses bénéfices nets sous forme de ristournes annuelles.

2.—Comment une coopérative doit-elle distribuer ses profits?

Nous avons vu plus haut que le mode de distribution des profits d'une coopérative, c'est la ristourne. Un exemple fera comprendre de quelle façon est attribuée la ristourne.

Une beurrerie coopérative ferme ses livres le 31 décembre et trouve qu'elle a fait pendant l'année un profit net de $1,000, après avoir amorti son immeuble et son matériel, créé un ou plusieurs fonds de réserve, etc. Le bureau de direction décide de distribuer cette somme de $1,000 entre tous les sociétaires. En examinant les livres, on constate que la beurrerie a reçu pendant l'année 100,000 livres de gras. La ristourne s'élèvera donc à 0.01 la livre de gras; Pierre, qui a porté 1,000 livres de gras à la beurrerie, recevra $10; Jean, qui en a porté 2,000, recevra $20; Jacques, qui en a porté 5,000 livres, recevra $50; et ainsi de suite pour tous les sociétaires. Comme on le voit, le procédé est très simple.

La chose se complique un peu quand il s'agit d'une coopérative d'achat et de vente, qui manipule dix ou quinze produits. Il sera assez difficile de calculer les profits de chaque service, tant sur la vente des patates, tant sur la vente des animaux, tant sur l'achat des engrais chimiques, tant sur l'achat des moulées et ainsi de suite. Là où la chose est possible, nous conseillons de faire des ristournes au moins sur les principaux produits. De cette façon, Paul qui aura porté 1,000 minots de patates à sa coopérative mais pas un seul animal, recevra une ristourne basée sur les profits réalisés dans la vente des patates; seulement les bénéfices faits avec la vente des animaux ne serviront pas à payer des ristournes aux membres qui n'ont fourni que des patates.

Evidemment, cette méthode est inapplicable à un magasin coopératif qui s'occupe de mille et un articles.

Le paiement de la ristourne annuelle peut se faire de différentes façons. On pourra la payer effectivement aux sociétaires par chèque, ou la leur créditer en paiement de leurs actions non acquittées, ou la mettre au crédit de leur compte courant dans les livres de la société.

3.—Une société coopérative doit-elle créditer une ristourne aux non-membres?

Voilà une question fort discutée. Les uns disent: les non-membres sont des individus qui n'ont consenti à prendre aucun risque; ils n'ont pas mis un sou dans la société, n'ont pas signé de contrat; par conséquent ils n'ont pas le droit de réclamer une part des profits. Les autres répondent: c'est vrai que les non-membres n'ont pas les mêmes mérites que les membres, mais ces derniers n'ont pas le droit de se distribuer entre eux les profits réalisés sur les transactions faites avec les non-membres; autrement la coopérative agit ni plus ni moins comme une entreprise capitaliste.

Disons d'abord qu'une coopérative devrait, dans toute la mesure du possible, ne faire des transactions que pour ses membres. Si pour des raisons diverses elle doit faire affaires avec des étrangers, il lui est interdit de distribuer les profits attribuables à ces transactions entre les membres. Nous allons même plus loin: nous conseillons fortement à ces coopératives de mettre à part les profits faits avec les étrangers; vingt-cinq pour cent de ces profits pourra être versé au fonds de réserve de la société et le reste crédité aux non-membres, mais à la condition expresse que ces derniers signent leurs billets et s'engagent par contrat comme les sociétaires ordinaires. Un exemple fera mieux comprendre.

Une beurrerie coopérative compte cent patrons dont soixante sont sociétaires et quarante non-sociétaires. Au cours de la dernière année, cette beurrerie a reçu 100,000 livres de gras et a réalisé $1,000 de profits disponibles pour les ristournes; elle fera donc une ristourne d'une cent la livre de gras à ses membres; quant aux non-membres, elle leur prendra un quart de cent la livre de gras qu'elle pourra mettre à la réserve générale et leur offrira de leur créditer trois quarts de cent, à la condition expresse qu'ils deviennent sociétaires, c'est-à-dire qu'ils signent un contrat et prennent une part comme les sociétaires ordinaires. La résolution du bureau de direction ou de l'assemblée générale pourra stipuler que les billets de ces nouveaux sociétaires seront acquittés au moyen des ristournes annuelles.

Cette solution nous paraît équitable. Il y en a évidemment d'autres qui le sont également. L'essentiel, ce qu'il faut éviter par-dessus tout, c'est que la coopérative donne dans les habitudes capitalistes en distribuant à ses membres les profits réalisés avec les étrangers.

4.—Quand une coopérative doit-elle commencer à déclarer des ristournes?

La réponse est facile: quand ses moyens le lui permettent. C'est pourquoi il n'est pas recommandable de déclarer des ristournes dès la première ou la deuxième année. Il vaut mieux attendre que la solidité financière de la société soit établie, qu'elle ait un bon fonds de réserve et peut-être un fonds de [illegible] et un fonds d'éducation.

Cette mesure de sagesse pose tout de même un problème de justice. Si, pendant les trois ou quatre premières années de son existence, une coopérative ne paye pas de ristournes mais verse tous ses profits à la réserve générale, les gros producteurs se trouveront ainsi à contribuer beaucoup plus généreusement que les petits à la création de cette réserve; c'est exact. L'on peut tout de même répondre à cela que le gros producteur, dans une beurrerie par exemple, se sert beaucoup plus de la coopérative que le petit producteur. De plus, il existe un moyen bien simple de donner justice à tout le monde; c'est de créditer à chacun la part de profits qui lui revient avant de la verser à la réserve générale; le jour où la coopérative sera liquidée ou réorganisée, le partage de la réserve se fera d'après la contribution de chacun.

QUESTIONNAIRE

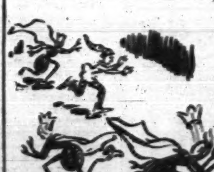
1.—Enoncez le troisième principe coopératif.
2.—Donnez deux raisons pour lesquelles une coopérative doit faire des profits.
3.—Doit-on recommander à une coopérative de couper les prix?
4.—Qu'est-ce que la ristourne dans une coopérative?
5.—Sur quoi se base-t-on pour faire une ristourne aux sociétaires d'une coopérative?
6.—Est-il recommandable dans certains cas de faire une ristourne pour chaque produit?
7.—Les membres d'une coopérative ont-ils le droit de s'attribuer les profits faits sur les non-membres?
8.—Une coopérative peut-elle créditer une ristourne aux non-membres? Si oui, à quelle condition?
9.—Est-il recommandable qu'une coopérative déclare une ristourne dès sa première année? Pourquoi?

Pluck et les Insectes

Editions Rodolphe VINCENT — Par Odette FUMET-VINCENT



1. Un beau jour, Pluck, reçu comme un hôte de choix, dînait avec la reine.



2. Lorsqu'un bruit effroyable se fit entendre, jetant la panique dans la salle du festin.



3. Une partie de la fourmilière s'écroulait, et Pluck se retrouva sous un amas de décombres.

WINNIPEG

Pour les Huttes militaires des Chevaliers de Colomb

Voici la liste des orateurs qui ont déjà parlé ou qui parleront à la radio en faveur des Huttes militaires des Chevaliers de Colomb d'ici au 20 janvier:

8 janvier — L'hon John Bracken, premier ministre de la province du Manitoba.

9 janvier — M. l'abbé Frank R. Wood, chancelier du diocèse de Winnipeg.

10 janvier — 11 h. 45 a.m., M. l'abbé Antoine d'Eschambault, chancelier du diocèse de Saint-Boniface. (CKY).

11 janvier — 6 h. 30 p.m., Brigadier R. W. Browne, D.S.O., M.C. (CBC).

12 janvier — 6 h. 45 p.m., M. le magistrat Henri Lacerte. (CKY).

13 janvier—6 h. 30 p.m., M. l'abbé Frank R. Wood, chancelier du diocèse de Winnipeg. (CBC).

15 janvier — 11 h. 45 a.m., M. le juge L.-P. Roy. (CKY).

16 janvier — 6 h. 30 p.m., M. le maire John Queen. (CBC).

17 janvier — 11 h. 45 a.m., Major J. K. McInnes, aumônier militaire. (CKY).

18 janvier — 6 h. 30 p.m., M. Sidney E. Smith, président de l'Université du Manitoba. (CBC).

19 janvier — 6 h. 45 p.m., Dr P. J. Gallagher, Grand Chevalier. (CKY).

20 janvier — 6 h. 30 p.m., M. P.-A. Talbot, greffier du Conseil exécutif. (CBC).

Un pèlerinage à Péribonka

La prochaine réunion de l'Alliance Française aura lieu à la salle Macdonald, hôtel Fort Garry, le vendredi 12 janvier, à 8 h. 30.

Le distingué conférencier sera M. le professeur W.-F. Osborne, officier d'Académie, professeur de français à l'Université du Manitoba; son sujet: Pèlerinage à Péribonka — Hommage à l'auteur de "Maria Chapdelaine".

Un séjour d'une dizaine de jours à Péribonka a permis au professeur Osborne de pénétrer intimement dans le paysage paisible et charmant où Louis Hémon a conçu et exécuté son roman célèbre, et aussi de faire la connaissance de plusieurs personnes qui ont conservé des souvenirs précieux du bref passage du romancier hautement doué.

Prière d'apporter votre carte de membre. Prix d'entrée pour les non-membres: 50 sous.

Le thé des "Jeunes Filles de France"

Les "Jeunes Filles de France" ont eu un beau succès à leur premier thé, samedi dernier. M. Henri Bergeron avait bien voulu accorder son patronage. Les invités étaient reçus par Mme Simone Ebell et Mlle Suzanne Gauthier. Les dames qui ont bien voulu servir le thé étaient Mesdames R. De Denus, R.-Y. Kilvert, H.-P.-A. Hermanson, L.-J.-F. Van Biesendyk, L. Michel, Szyposki, J.-R. Poitras, R.-C. Parker, C.-K. Williams, E. Sumner, J.-A. Thompson, Edith Rogers, J.-B. Burgoyne, W.-R. Cottingham, E. Barrellie, W. Glass, R. Halliday-Thompson, M. Clifton Graham, Dr Ellen Douglas, Mlles E. Dubuc et J. Klein.

Les Jeunes Filles de France remercient toutes les personnes qui ont si bien su rehausser leur thé, de leur présence, et encourager les "Jeunes Filles" à atteindre le but qu'elles se proposent.

Au Cercle Molière

Aimez-vous les genres nouveaux? Amis qui voulez vous distraire, venez voir deux comédies qui seront jouées par le Cercle Molière, la semaine du 21 janvier prochain. Oui, c'est du neuf, par vos acteurs favoris de Saint-Boniface et de Winnipeg.

La première comédie est en un acte et dirigée par un acteur bien connu, Joseph Plante. C'est "Une bonne soirée" de Alfred Gehri. Y prennent part: Gilles Guyot, René Dussault, Mme E. Houde et Mme J. Després.

La seconde comédie, en deux actes, intitulée "Une première pièce", de Max et Alex. Fisher, est sous l'habile direction de M. Arthur Boutal. Lorsqu'on dit Boutal, ça ne peut pas être à demi-rendu et cette fois, c'est un tour de force; imaginez... soixante acteurs et actrices dans des rôles quasi-impossibles!...

Nous sommes à Paris. Un jeune auteur nommé Fardot a composé une pièce de théâtre. Il essaie de la faire jouer par différentes troupes, mais partout on la refuse. Désappointé de se voir ainsi méprisé, il décide de la présenter lui-même avec l'aide d'un ami (le seul qui ait un smoking) et qui lui servira de contrôleur. A cette intention, il loue le théâtre des Marsouins pour deux représentations. A la première, le succès est plutôt mince: un seul homme (garçon de café) compose l'auditoire.

Fardot est découragé. "Et dire que les premières répétitions sont toujours les plus courues! Qu'est-ce que ça va être après demain?..." Mais grâce à une idée de son ami, la salle est comble le vendredi suivant. Et quelle salle!... tous des "Durand".

Mes amis, venez applaudir avec les Durand. Si eux ne rient pas, vous, vous rirez.

Impossible de vous donner ici les traits caractéristiques de chaque acteur, mais voici les principaux: M. Denys Bélair, dans le rôle de Fardot, passe d'états pathétiques à états pathétiques, entrecoupés de découragements, d'illusions et de mouvements nerveux. Il fait contraste avec son ami, M. Eugène Sourisseau, le contrôleur. Ce dernier représente le type qui ne s'en fait pas, trouvant des moyens ingénieux pour réparer les méfaits de la mauvaise fortune.

Inutile de vous dépeindre Gilles Guyot et Joseph Plante. Figureront encore Messieurs... mesdames... et mesdemoiselles...

Les Artisans Canadiens-Français

A 2 h. de l'après-midi, le dimanche 14 janvier, il y aura une assemblée générale des Artisans Canadiens-Français, au bureau de l'Association d'Education des C.-F. du Manitoba, rue Provencher, à Saint-Boniface.

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

La mort, cette faucheuse infatigable, vient d'enlever dans un âge bien prématuré, à l'affection de tous les siens une de nos membres les plus dévouées, en la personne de Mme Léon Bénard, née Corinne L'Heureux.

Pendant plusieurs années Mme Bénard travailla avec un dévouement inlassable à la cause de la Fédération, suivant d'ailleurs l'exemple de sa bonne mère, Mme P. L'Heureux, l'une de nos présidentes honoraires.

Dans les deux dernières années, la maladie minait Mme Bénard, nous l'avons vue avec regret s'absenter de nos assemblées et fonctions.

La Fédération gardera toujours de Mme Bénard, le meilleur souvenir et prie M. Bénard et les familles L'Heureux et Bénard de bien vouloir accepter ses condoléances sincères dans cette épreuve cruelle.

Regardez avec confiance et résignation la main de Dieu venant cueillir une rose déjà épanouie dans toute sa beauté; prononcez le "Fiat" bien qu'il semble cruel et vous assurerez plus tôt la récompense éternelle à cette chère disparue!

• • •

L'assemblée mensuelle de l'exécutif de la Fédération avait lieu mercredi dernier à la résidence de Mme Noé Rodrigue, 665, Chemin Sainte-Marie, Saint-Vital.

Après l'assemblée, Mme Rodrigue, assistée de ses jeunes filles, nous servit une délicieuse collation.

Nos remerciements très sincères à Mme Rodrigue et ses gracieuses jeunes filles.

• • •

Le déjeuner annuel de la Fédération se tiendra le mercredi 24 janvier, à l'hôtel Marlborough, à une heure de l'après-midi.

A la suite du déjeuner, l'élection d'un nouvel exécutif aura lieu.

Tous les membres sont priés d'être fidèles au rendez-vous.

• • •

Concours de rédaction de décembre

Académie Provencher

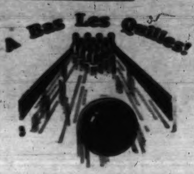
Grade 6 — Prix: Gérard Ethier; mention honorable, Gabriel Johnson, Marcel André.

Institut Collégial Saint-Joseph

Grade 7 — Prix: Jeanne-Mance Sicotte; mention honorable, Simone Bonin, Irène Dubé.

Maria COSSETTE, sec.

Club Sportif du Sacré-Coeur



Ligue des quilles (mixte)

Gagnants du tournoi de Noël

SECTION "A" — S. Bourbonnais, 72-253-240-220—785.

SECTION "B" — J. Gauthier, 4-190-191-175—560.

SECTION "C" — A. Blanchard, 2-186-197-195—580.

Position des équipes (fin de la 1ère série)

	G.	P.	Moy.
Léveillé	20	16	864
Gagnon	19	17	911
Gignère	19	17	851
Sala	14	21	855

Société des Canadiennes françaises du Manitoba

(On voudra bien pardonner au service des nouvelles de la "Liberté", l'omission des notes de la Société pour la semaine dernière).

• • •

A tous ses membres, leur famille et leurs amis, la Société des Canadiennes Françaises du Manitoba offre ses meilleurs voeux de bonne année, de prospérité et de paix pour 1940.

• • •

C'est sincèrement affligées que les membres de la Société des Canadiennes Françaises du Manitoba ont appris la mort de Mme L.-H. Bénard et prient les familles Bénard et L'Heureux de croire à leur sympathie.

Elle fut une amie pour toutes qui, pendant tant de jours, travaillèrent ensemble. A sa mémoire chacune unira ses souvenirs pour une prière.

• • •

Sur une gracieuse invitation de Mme J.-B. Burgoyne, les membres du Conseil de la Société des Canadiennes-Françaises du Manitoba se réunissaient à sa résidence, 140, rue Harvard, le lundi 8 janvier.

Les souhaits réciproques et le travail d'une dernière assemblée avant les élections firent très courte cette après-midi qui se terminait par un joli thé dans un décor tout à l'honneur de l'artistique hôtesse.

• • •

L'assemblée générale aura lieu le mardi 16 janvier, à 2 heures 45, aux salles du Waldorf, rue Main.

Les élections pour un nouveau conseil se feront à cette assemblée. Que chaque membre se fasse un devoir d'être présente. On dit en politique: "Le peuple a le gouvernement qu'il se donne" et de même pour les sociétés: elles ont l'exécutif qu'elles se nomment.

G. PROVOST, sec.

Les Dames de Sainte-Anne remercient bien sincèrement les messieurs qui ont bien voulu mettre leur automobile à la disposition des dames et conduire ces dernières à la chambre mortuaire de Mme Léon Bénard.

Olivier de Serres, le père de l'agriculture française

PARIS — Il y a quatre cents ans naissait dans un village du Vivarais celui qui devait devenir l'illustre agronome Olivier de Serres, surnommé "le père de l'agriculture française", que la France célèbre comme son propre père. Il ne tarda pas à se lancer d'abord avec ferveur dans les luttes religieuses de ce temps, et son savoir étendu lui permit tôt d'obtenir le titre de diacre. Ce n'est que plus tard qu'il se consacra entièrement à l'agriculture: un fonds de vieille sagesse cévenole et le contact permanent des "gens de la terre" l'y avaient amené peu à peu.

Dans son domaine du Pradel, il établit un véritable champ d'expériences, notamment pour l'élaboration de sa doctrine sur l'assolement — substituant à l'antique système de la jachère celui des prairies artificielles et l'emploi des fourrages racines. On lui doit ainsi quelques-uns des meilleurs principes de l'agriculture moderne appliqués aux quatre coins du monde. Par ailleurs, il contribua puissamment à introduire en France plusieurs cultures entièrement nouvelles: par exemple le houblon, importé d'Angleterre, le maïs d'Italie et surtout le mûrier. Retiré sur ses terres, il s'y livrait à la culture du ver à soie, ce qui le fit appeler à Paris par Henri IV, désireux de le voir propager en France cette fructueuse industrie. Mais la propagande industrielle n'était pas encore très facile à cette époque et le bon roi Henri mourut sans avoir pu récompenser son protégé.

Du moins celui-ci poursuivit-il courageusement son oeuvre. Et cela sur tous les plans, par la plume même, car il ne manquait pas de goût à cet égard. Des divers ouvrages qu'il publia, le plus célèbre est le Théâtre d'agriculture, précieux à la fois comme mine de documents agricoles, (techniques si l'on peut dire) et par l'agrément de la lecture, même pour un non averti. Olivier de Serres se révéla non seulement mathématicien, ingénieur et architecte, mais aussi médecin exceptionnellement éclairé sur tout ce qui touche à la vie des champs et jusqu'à l'appropriation des plantes aux infirmités humaines. Quant au style, on est frappé de sa robustesse paysanne, de sa bonhomie, de sa richesse souvent élégante par nature et qui s'apparente à celui de Montaigne. On peut en juger par cette citation gravée sur l'une des statues qui lui ont été élevées:

"Quelque chemin qu'on tienne en ce monde, on vient finalement à l'agriculture, la plus commode occupation d'entre les hommes, la plus simple et comme étant seule commandée de la bouche de Dieu à nos premiers parents".

Paroles de bon sens, de vertu et de paix.